

Destination France 📍

Destination Lourdes 📍

Plan d'Avenir pour Lourdes Ambition 2030

100 actions pour une vision commune

FEVRIER 2022

Un Plan d'Avenir pour Lourdes



Lourdes, deuxième ville hôtelière de France, a subi de plein fouet la crise sanitaire avec le retrait massif de la clientèle étrangère et de la clientèle de groupe majoritairement vulnérable (âgée, malade et/ou handicapée). En 2020, Lourdes a enregistré une baisse record de sa fréquentation touristique avec 90 % de perte d'activité.

L'État et la Région Occitanie se sont mobilisés en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire et ont co-piloté à partir de l'été 2020 l'élaboration d'une feuille de route spécifique pour la relance du tourisme lourdaise, qui a été finalisée en décembre 2020. Ce sont 47 actions portées par une vingtaine d'institutions qui ont ainsi été mises en place pour atténuer les effets de la crise et éviter un effondrement de la destination. Ces actions ont porté, notamment, sur la sauvegarde des entreprises et l'aide aux travailleurs saisonniers, la réouverture de la destination dès le mois de juin 2021, ainsi qu'un travail autour de la commercialisation.

Cet effort de relance a permis d'engager une dynamique et de redonner espoir, même si la situation observée à l'automne 2021 reste difficile avec des niveaux de fréquentation et surtout des taux d'occupation des hôtels très en deçà des niveaux constatés avant-crise. L'accompagnement des acteurs socioprofessionnels a donc vocation à se poursuivre dans le cadre de la feuille de route territoriale pour la relance du tourisme lourdaise.

Le Président de la République s'est rendu le 16 juillet 2021 à Lourdes. Après s'être entretenu avec le Maire, un échange franc s'est déroulé avec les élus, les représentants du Sanctuaire et des acteurs socioprofessionnels. Si les mécanismes de soutien de l'État ont permis de

garantir la pérennité des acteurs économiques et la sauvegarde de la destination, il est indispensable de tirer les conséquences de cette crise, d'engager les investissements qui, parfois, n'ont pas été faits et de transformer la période transitoire qui s'ouvre jusqu'au retour complet des visiteurs habituels, en opportunité historique de construire la destination Lourdes 2030.

Le Plan Avenir Lourdes est le résultat de cette volonté partagée. Il vise à définir une stratégie ambitieuse, à la hauteur de la notoriété mondiale de Lourdes, de son potentiel et de son rôle structurant pour l'attractivité du territoire haut-pyrénéen. Il se décline en un plan opérationnel pour construire la destination Lourdes 2030. Il s'agit en somme de doter Lourdes d'un véritable projet de destination sur le long terme coconstruit autour d'une ambition commune pour mettre l'humain, la solidarité et la transition écologique au cœur du Plan Avenir Lourdes.

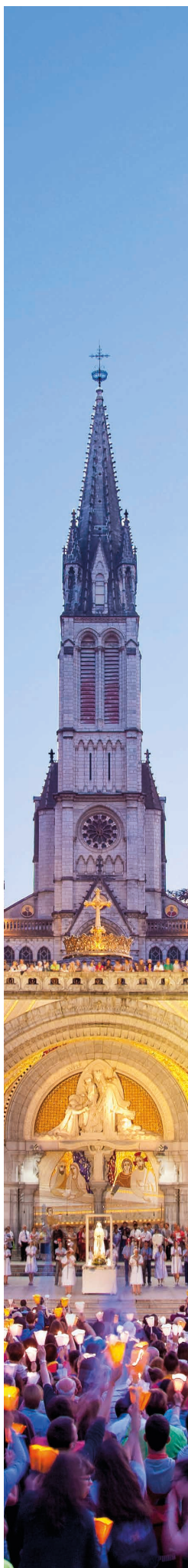
Sous l'impulsion du Président de la République, ce plan d'actions a été élaboré par l'État et la Région Occitanie en lien étroit avec la municipalité de Lourdes et en recueillant les contributions et propositions de l'ensemble des partenaires dans la continuité de la feuille de route.

La mise en œuvre du plan relève de la responsabilité de chacun des chefs de file identifiés et donnera lieu à un comité de suivi annuel co-présidé par les représentants de l'État, de la Région Occitanie et de la Ville de Lourdes, en lien étroit avec le Département des Hautes-Pyrénées et la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP), et en tenant compte du rôle particulier du Sanctuaire dans la ville.

SOMMAIRE

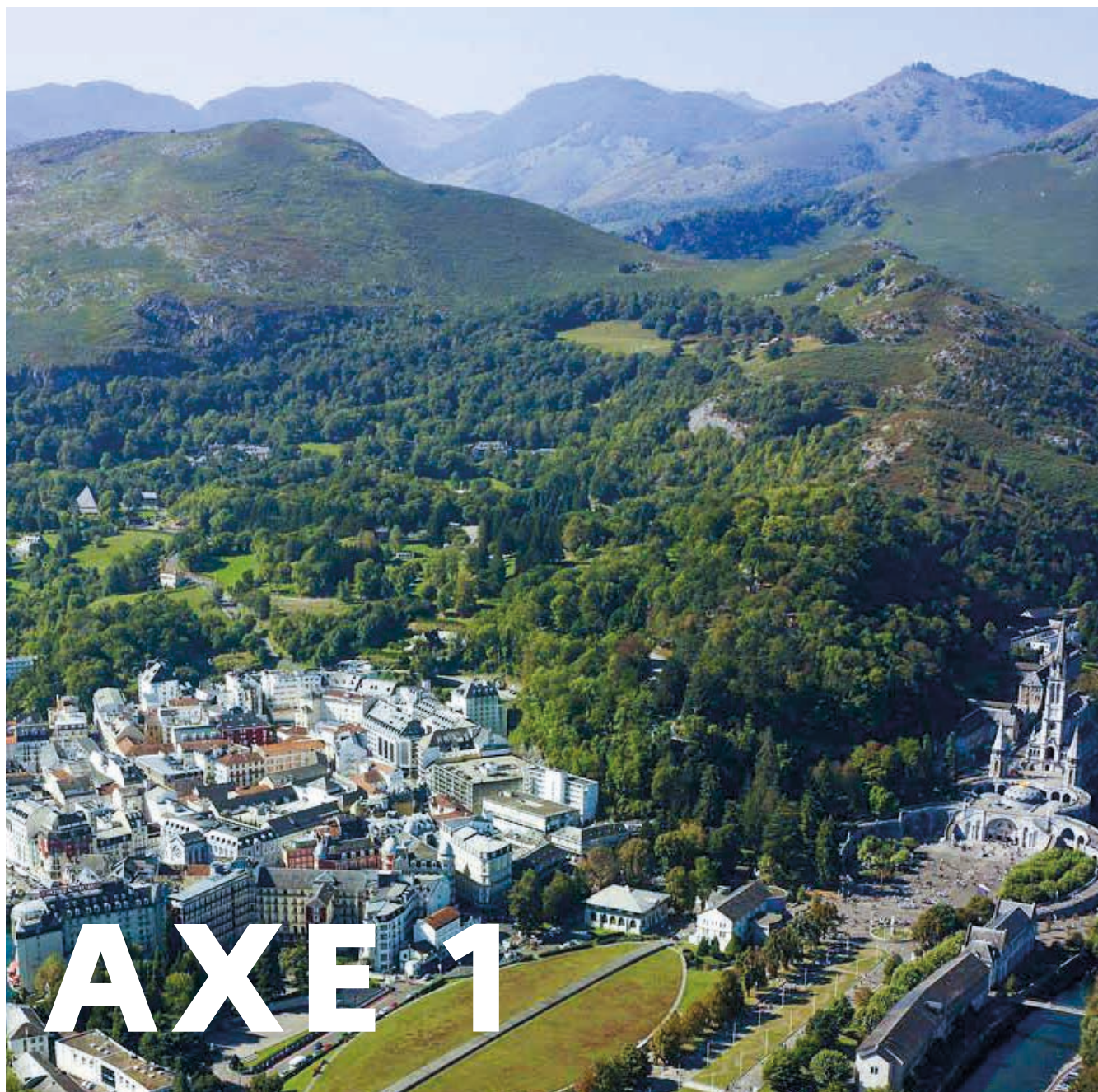


Axe 1 : Une ambition partagée pour la destination Lourdes	p.7
1. CONTINUER : Consolider la position de leader du tourisme spirituel de Lourdes	p.8
1.1 Consolider l'accueil des pèlerinages, des groupes et attirer de nouveaux visiteurs et pèlerins	p.9
1.2 Améliorer l'accueil et l'accompagnement des pèlerins et des visiteurs individuels	p.10
1.3 Allonger la période d'ouverture	p.11
2. COMPLÉTER : Faire de Lourdes la capitale de la fraternité	p.12
2.1 Lourdes, une ville fraternelle	p.13
2.2 Lourdes, carrefour de dialogue	p.14
2.3 Lourdes, une expérience accessible à tous	p.15
3. DIVERSIFIER : Faire de Lourdes, Cœur des Pyrénées, une destination culturelle, un centre de valorisation du pyrénéisme et un camp de base sportif et de pleine nature	p.16
3.1 Développer une forte ambition culturelle	p.16
3.2 Lourdes, centre de valorisation du Pyrénéisme	p.18
3.3 Lourdes, Cœur des Pyrénées, camp de base pour les séjours sport, santé et nature	p.19
Axe 2 : Un plan de transformation pour une ville durable	p.21
1. DESSINER Lourdes 2030	p.22
1.1 Élaborer un schéma directeur urbain	p.23
1.2 Repenser un schéma d'accessibilité de la ville (dont le PAVE)	p.23
2. REQUALIFIER la ville	p.24
2.1 Conduire des opérations urbaines	p.24
2.2 Articuler les travaux du Sanctuaire et les travaux de la ville	p.26
2.3 Embellir la ville	p.26
2.4 Doter la ville de nouveaux équipements	p.27
2.5 Engager la transition énergétique et écologique	p.28
3. SE DÉPLACER en ville	p.30
3.1 Repenser les voies de circulation	p.30
3.2 Doter la ville d'outils d'accessibilité	p.31
3.3 Développer les modes doux de transport	p.32



Axe 3 : Une nouvelle impulsion économique	p.33
1. ENCLENCHER la revitalisation commerciale	p.34
1.1 Engager un travail sur les devantures commerciales et la publicité	p.35
1.2 Favoriser la vitalité commerciale	p.35
1.3 Créer une rue du « Made in Pyrénées »	p.35
2. ACCOMPAGNER la diversification et la modernisation de l'offre d'hébergement	p.36
2.1 Utiliser des outils d'investissement et d'accompagnement	p.37
2.2 Favoriser l'excellence commerciale et soutenir la mise en marché	p.38
3. DÉVELOPPER l'activité économique	p.38
3.1 Améliorer l'accueil des entreprises	p.39
3.2 Mettre en place une cité de la laine	p.39
3.3 Développer un enseignement supérieur spécialisé	p.40
3.4 Créer un « Care campus »	p.40
3.5 Développer la filière vélo et sport-tech	p.40
Axe 4 : L'humain au cœur des préoccupations	p.41
1. TRANSFORMER progressivement l'emploi saisonnier en emploi durable	p.42
1.1 Faire évoluer les modalités de recrutement dans le cadre de l'allongement de la saison	p.43
1.2 Développer le groupement d'employeurs pour transformer un cumul d'activités ponctuelles en emploi stable	p.44
1.3 Accompagner les salariés venant ponctuellement en renfort saisonnier	p.44
2. ADAPTER l'offre de logement aux besoins	p.45
2.1 Reconstituer une offre de logements en centre-ville dans le cadre d'opérations programmées	p.46
2.2 Mobiliser l'ensemble des porteurs de projet sur le potentiel de logements	p.46
2.3 Mobiliser les outils de la police de l'habitat pour une action volontariste de résorption de l'habitat indigne	p.47
Axe 5 : Des leviers pour développer l'attractivité de la destination	p.49
1. DYNAMISER la communication et la commercialisation au service du changement d'image de la destination	p.50
1.1 Élaborer un plan de communication dynamique	p.50
1.2 Construire une stratégie de commercialisation performante	p.51
1.3 Renforcer le travail de notoriété de la ville par les retransmissions du Sanctuaire dans le monde entier	p.51
2. FACILITER l'accès à Lourdes grâce aux transports	p.52
2.1 Le bus	p.53
2.2 Le train	p.54
2.3 L'avion	p.55
ANNEXES	p.57

AXE 1



AXE 1

Une ambition
partagée pour
la destination
Lourdes

L'ambition du Plan d'Avenir pour Lourdes repose sur un **triptyque** :

1/ Continuer l'accueil des pèlerins, afin que Lourdes consolide sa position de leader du tourisme spirituel.

2/ Compléter le tourisme spirituel, afin de faire de Lourdes une destination d'expérience et de rencontre entre les cultes et les cultures.

3/ Diversifier les activités proposées afin d'attirer à Lourdes un public qui y séjourne pour son patrimoine culturel et naturel, son potentiel sportif et son ancrage au cœur des Pyrénées.

Il s'agit, en somme, d'enrichir l'image de la destination en consolidant l'activité socle d'accueil de pèlerins tout en conquérant de nouveaux publics.

1. CONTINUER : Consolider la position de leader du tourisme spirituel de Lourdes



Lourdes est la 3^{ème} destination de pèlerinage catholique mondiale avec une fréquentation moyenne de 3 à 4 millions de pèlerins avant la crise du Covid-19. L'érosion progressive de la fréquentation au cours des dernières décennies comme ses évolutions (progression de la clientèle individuelle et accueil de nouvelles nationalités) nécessitent de consolider et de renouveler les modalités d'accueil des pèlerins, qui constituent aujourd'hui le socle principal de l'économie lourdaise. Pour cela, il conviendra de maintenir une offre d'hébergement à tarif attractif tout en cherchant à attirer à Lourdes d'autres pèlerins (nouvelles nationalités, individuels, familles, public jeune), en travaillant sur l'augmentation de la durée des séjours ainsi que sur un allongement de la saison.

1.1

Consolider l'accueil des pèlerinages, des groupes et attirer de nouveaux visiteurs et pèlerins

Avant la pandémie, 60 % des personnes séjournant à Lourdes étaient étrangers (italiens, espagnols et anglais par ordre d'importance) soit 1,8 millions de personnes parmi lesquelles 80 % venaient en groupe, ainsi que 500 000 pèlerins en pèlerinages organisés. Il s'agit du socle du tourisme lourdaï que'il convient de consolider à travers plusieurs orientations.

Action 1 : Faire de Lourdes une étape incontournable des circuits de pèlerinage et touristiques en développant une action coordonnée de promotion et de communication auprès des directeurs de pèlerinage (Sanctuaire) et tours-opérateurs (Office de tourisme Lourdes)

Chefs de file	Sanctuaire (directeurs de pèlerinage) et Office de tourisme Lourdes (tours-opérateurs)
Partenaires	Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie (CRTL), CCI 65, socioprofessionnels

Action 2 : Favoriser l'organisation de nouveaux pèlerinages et envisager de nouveaux modes d'organisation

Une réflexion pourra être engagée au niveau du Sanctuaire en lien avec les directeurs de pèlerinage et les partenaires pour que le Sanctuaire devienne lui-même organisateur de pèlerinage.

Chef de file	Sanctuaire
Partenaires	Ville de Lourdes et Office de tourisme Lourdes

Action 3 : Conduire des actions de promotion et de communication sur les pays européens bénéficiant de liaisons aériennes vers l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées (TLP)

Chef de file	Office de tourisme Lourdes
Partenaires	CRTL, Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (HPTE), Aéroport TLP

Action 4 : Mettre en place une démarche qualité au sein de la destination

Travailler sur la démarche qualité de la destination en améliorant l'accueil et l'encadrement des groupes et en accompagnant les socioprofessionnels vers l'obtention des labels qualité.

Chef de file	Office de tourisme Lourdes
Partenaires	Région Occitanie, socioprofessionnels

Action 5 : Promouvoir l'offre patrimonio-culturelle pour allonger la durée de séjour des visiteurs et des pèlerins

La mise en valeur du chemin de Bernadette, nouveau parcours urbain structuré, du parcours patrimonial du sanctuaire (*voir axe 1, actions 23 et 24*), du château fort et du musée pyrénéen, pourra donner lieu avec la structuration de l'offre d'excursion dans les Pyrénées à des propositions d'allongement d'une à deux nuits de la durée des séjours.

Chefs de file	Office de tourisme Lourdes, Ville de Lourdes et Sanctuaire
Partenaires	HPTE, CRTL, socioprofessionnels

Action 6 : Concevoir et produire des propositions de séjours et d'excursions adaptées aux différentes clientèles touristiques ciblées (individuels et groupes)

Créer des produits de séjour (minimum 1 nuit) et des produits d'excursion (à la journée).

Chefs de file	Office de tourisme Lourdes et HPTE
Partenaires	Sanctuaire, socioprofessionnels, CRTL, Atout France

Action 7 : Faire de Lourdes une ville fédératrice des villes mariales en Europe et dans le monde

Construire une synergie des villes mariales en accueillant dès 2022 un rassemblement des villes mariales à Lourdes et réfléchir à la création d'un circuit européen « Marial cities tour ».

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	Sanctuaire et Office de tourisme Lourdes

1.2 Améliorer l'accueil et l'accompagnement des pèlerins et des visiteurs individuels

Depuis quelques années, le pèlerinage individuel se développe et a représenté une part importante de la fréquentation dans le contexte particulier de la crise sanitaire. Il constitue un potentiel de développement, notamment des familles et des jeunes, qui doit être travaillé à travers les actions suivantes :

Action 8 : Attirer les familles et les jeunes

Il s'agira de structurer une offre d'accueil, une commercialisation et une communication dédiée aux familles et aux jeunes pour les encourager à venir à Lourdes.

Chefs de file	Sanctuaire et Office de tourisme Lourdes
Partenaires	CCI 65 et socioprofessionnels

visite de la ville et de son patrimoine ainsi que d'excursions dans les Pyrénées.

Chefs de file	Office de tourisme Lourdes et HPTE
Partenaires	CCI 65 et socioprofessionnels

Action 10 : Créer des espaces de détente et des aires de jeux dans les lieux touristiques

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaire	Région Occitanie

Action 9 : Travailler le marché des séniors

Alors qu'il constitue une cible à fort potentiel, le marché des séniors n'a jamais fait l'objet d'un travail spécifique. L'objectif recherché sera donc de créer, en direction de ce type de public, des offres packagées de plusieurs jours composées, notamment, d'un parcours de

1.3 Allonger la période d'ouverture

La saison d'ouverture des établissements à Lourdes s'étend aujourd'hui de fin mars à fin octobre et comporte des interstices de fermeture correspondant aux périodes de creux d'activité. L'ambition commune est d'augmenter le nombre global de visiteurs à Lourdes pour rendre possible une ouverture continue du 11 février au 8 décembre avec une réouverture pour la semaine allant de Noël au jour de l'an. Il conviendra pour cela de mener à bien les actions suivantes.

Action 11 : Consolidier un calendrier annuel des temps forts en lien avec celui des pèlerinages, développer une offre événementielle et des animations

Cette action passera par une programmation coconstruite par les acteurs locaux, notamment pour un «Noël à Lourdes».

Chefs de file	Ville de Lourdes et Office de tourisme Lourdes
Partenaires	Sanctuaire, Socioprofessionnels

Action 12 : Créer un mécanisme incitant à une ouverture coordonnée des entreprises touristiques

S'inscrivant dans l'objectif général de prolonger la saison et de changer l'image de la destination, ce mécanisme visera à garantir qu'un nombre minimal d'établissements touristiques soit ouvert à tout moment de la saison d'ouverture.

Chefs de file	Socioprofessionnels et CCI 65
Partenaire	Office de tourisme Lourdes

Action 13 : Annualiser la ligne de bus L5 « Navette centre-ville »

A la demande des partenaires du groupe de travail « mobilité » de la feuille de route de relance du tourisme, la CATLP va annualiser la ligne L5 « navette centre-ville » afin notamment de permettre une desserte du Sanctuaire toute l'année. Cette action sera mise en place dès décembre 2021.

Chef de file	CATLP
Partenaire	Office de tourisme Lourdes

2. COMPLÉTER : Faire de Lourdes la capitale de la fraternité



La notoriété internationale de Lourdes et l'universalité des valeurs qui lui sont associées constituent des leviers puissants pour développer de nouvelles activités qui s'inspirent de l'ADN de la cité mariale et ainsi le prolonger au-delà du champ spirituel. L'ambition est de compléter l'image de Lourdes en mettant en exergue deux dimensions : d'une part le « care » (prendre soin en anglais) qui est au cœur de la démarche des hospitaliers et bénévoles et qui peut trouver de nombreux prolongements au-delà du champ des pèlerinages ; d'autre part la présence à Lourdes de personnes de religions différentes et de cultures diverses ainsi que le message de paix associé qui constituent des points d'appui pour faire de Lourdes une ville de rencontres internationales.

2.1 Lourdes, une ville fraternelle

Lourdes accueille chaque année des milliers de personnes malades, en situation de handicap, vulnérables, fragiles mais aussi des milliers de personnes de tous milieux et de toutes origines qui viennent à Lourdes pour prendre soin, accompagner, apaiser. Alors que partout les personnes fragiles sont à la marge de la société, ils sont à Lourdes au cœur des attentions. Ce rapport unique aux plus fragiles, connoté de fraternité et de bienveillance, peut trouver des prolongements dans différents domaines et devenir un élément d'attractivité de la ville pour les visiteurs.

Action 14 : Mettre la fraternité au cœur de l'expérience lourdaise en créant un portail d'accès en ligne répertoriant les missions de bénévolat proposées par le Sanctuaire

Faire du soin, de la rencontre et du service aux plus fragiles, un élément clé de l'expérience lourdaise et organiser l'accueil à Lourdes de bénévoles individuels souhaitant s'inscrire dans cette démarche spirituelle ou humaniste en prenant soin des personnes fragiles.

Chef de file	Sanctuaire
Partenaire	Office de tourisme Lourdes

Action 15 : Organiser des séminaires d'entreprises innovantes dans le domaine de la santé / de l'accessibilité avec des personnes malades / en situation de handicap / des aidants de France et du monde

L'objectif poursuivi est de rassembler des acteurs du monde médical, scientifique, spirituel avec des personnes malades et des aidants. Il s'agira d'identifier le besoin des personnes malades pour imaginer des solutions de confort et les innovations de demain. Lourdes pourrait également accueillir une pépinière de start-ups et d'entreprises innovantes dans le domaine médical et des

dispositifs de confort des personnes âgées / malades / en situation de handicap, à travers la création d'un « care campus » proposant aux jeunes créateurs d'entreprises ou porteurs de projets un environnement favorable à la concrétisation de leurs projets (fab lab, espace de coworking, show room).

Voir l'action 76 axe 3 – partie 3 – développer un care campus.

Chefs de file	CCI 65, BIC Crescendo, CATLP
Partenaires	Ville de Lourdes, Office de tourisme Lourdes, Sanctuaire, associations, Région Occitanie, Ad'Occ

Action 16 : Accueillir des délégations internationales à l'occasion des jeux paralympiques et faire la promotion du handisport.

Chefs de file	Ville de Lourdes et Sanctuaire
Partenaires	Département des Hautes-Pyrénées, CATLP, Office de tourisme Lourdes

2.2 Lourdes, carrefour de dialogues

Lourdes est un lieu de rencontres et d'échanges interculturels, où se côtoient les cultures et les peuples dans une démarche d'apaisement et de fraternité. Sa notoriété internationale, sa capacité d'hébergement et son environnement font de Lourdes un lieu privilégié pour accueillir des rencontres culturelles, inter-religieuses et diplomatiques. Grâce à la construction d'un nouvel centre de congrès (*voir axe 2*) et à la montée en gamme d'une partie suffisante de la capacité hôtelière (*voir axe 3*), les actions suivantes pourront être poursuivies :

Action 17 : Favoriser l'emploi des salariés handicapés dans les métiers de l'hôtellerie-restauration

Les entreprises adaptées permettent à des personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi dans des conditions correspondant à leurs capacités. L'ADAPEI a un projet d'entreprise adaptée dans l'hôtellerie-restauration à Lourdes et a fait récemment l'acquisition, dans cette perspective, d'un hôtel-restaurant. L'objectif poursuivi est d'y employer des personnes en situation de handicap et d'en faire un lieu d'acquisition de compétences par la formation, un lieu d'exercice et d'expériences, sur des métiers de l'hôtellerie-restauration (maître d'hôtel, cuisinier, serveur, valet de chambre ou réceptionniste), pour qu'ils soient en mesure d'aller vers le milieu ordinaire, à temps partiel, à temps complet, en mission, en CDI ou en CDD. C'est un réel « parcours Travail » très attendu par les personnes en situation de handicap. L'ADAPEI entend développer ce projet de société inclusive dans une dynamique de partenariats forts avec les acteurs du tourisme de Lourdes, avec le Lycée des métiers de l'hôtellerie restauration et avec les Hôtels et Restaurants de la ville. Elle sera ainsi un acteur

de la mise à disposition de compétences et de savoir-faire, grâce à des salariés durablement installés sur le Territoire.

Chef de file	ADAPEI
Partenaire	État (DDETSPP)

Action 18 : Accueillir à Lourdes des rencontres et des initiatives pour la Paix, le climat, la solidarité et la santé

Cela pourrait être des sommets internationaux dans le cadre, par exemple, du Forum de Paris pour la paix, de l'Alliance des civilisations de l'ONU, de Sant'Egidio, etc.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	Office de tourisme Lourdes, Sanctuaire

Action 19 : Faire de Lourdes un lieu d'accueil pérenne pour les séjours de cohésion du Service National Universel (SNU)

Lourdes pourra, dans le cadre des procédures de marchés publics, accueillir les cérémonies d'ouverture du SNU, de clôture, mais aussi être un lieu d'activités et d'hébergements.

Chef de file	État (DSDEN)
Partenaire	Ville de Lourdes

Action 20 : Relancer une dynamique de grands rassemblements de la jeunesse

De type « Forum européen de la jeunesse » ou rassemblement de scouts, l'accueil de manifestation de groupes de jeunes sera un axe à développer. Le Sanctuaire de Lourdes sera également une étape des JMJ en 2023 qui auront lieu à Lisbonne.

Chef de file	Sanctuaire
Partenaires	Ville de Lourdes, Office de tourisme Lourdes

Action 21 : Requalifier un ou plusieurs établissements en hébergement de nouvelle génération

Afin de répondre à la demande de jeunes européens mobiles et désireux d'un certain niveau de prestations, le Sanctuaire porte un projet de mise en valeur du village des jeunes et travaille sur son accessibilité. La création d'une « auberge de jeunesse » dans un ancien hôtel pourra être encouragée en s'appuyant sur les dispositifs des partenaires. Ces orientations devront s'accompagner d'un consensus entre le Sanctuaire et les acteurs socioprofessionnels.

Chefs de file	État (sous-préfet d'Argelès-Gazost) et Sanctuaire
Partenaires	Ville de Lourdes, Région Occitanie, socioprofessionnels, Office de tourisme Lourdes, HPTE, CCI 65

2.3 Lourdes, une expérience accessible à tous

Dans le cadre d'une ambition d'accueil à Lourdes d'un public élargi (pèlerins individuels, familles, jeunes, individuels souhaitant vivre l'expérience lourdaise de la fraternité et de la rencontre), il conviendra de rendre accessible à chacun la tradition des pèlerinages et leur dimension fraternelle, ainsi que l'histoire de Bernadette Soubirous et des pèlerinages.

Action 22 : Accueillir tous les publics et rendre l'expérience de Lourdes accessible à tous

Dans le prolongement du spectacle de Bernadette, il faudra proposer au grand public cette expérience à travers un usage modernisé du cinéma Bernadette, adapté à des publics non initiés : un lieu d'accueil convivial avec un espace muséographique moderne, une promotion du nouveau chemin urbain « Bernadette » entre le Sanctuaire et la ville, une réalité augmentée, etc. (*voir axe 2 – partie 2 – Doter la ville de nouveaux équipements*).

Chefs de file	Sanctuaire, Ville de Lourdes, Office de tourisme Lourdes
---------------	--

3.

DIVERSIFIER : Faire de Lourdes, Cœur des Pyrénées, une destination culturelle, un centre de valorisation du pyrénéisme et un camp de base sportif et de pleine nature



La diversification de Lourdes est nécessaire pour améliorer la résilience de la destination et allonger la saison. Elle pourra s'appuyer sur une ambition culturelle de haut niveau, sa position au cœur des Pyrénées, son environnement et ses atouts naturels.

3.1 Développer une forte ambition culturelle

Lourdes dispose d'un riche patrimoine insuffisamment mis en valeur et d'atouts pour devenir une destination culturelle en tant que telle dans un environnement où l'offre est limitée. Cela suppose une meilleure valorisation du patrimoine et le déploiement des projets emblématiques qui pourraient attirer un nouveau public.

Action 23 : Créer le nouveau chemin de Bernadette (un itinéraire urbain et un itinéraire rural)



Il sera un nouveau chemin urbain, véritable parcours patrimonial-culturel, autour de l'histoire de Bernadette, en mettant en avant la ville médiévale, le Sanctuaire et son patrimoine architectural tout en découvrant Lourdes à travers les siècles (visite virtuelle, réalité augmentée). Un itinéraire rural pourra être envisagé pour aller de Lourdes à Bartrès pour visiter la bergerie de Bernadette. L'objectif de ce nouveau chemin est de favoriser la circulation de touristes entre le Sanctuaire et le centre-ville, ainsi que de promouvoir le slow tourisme.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	CATLP, Office de tourisme Lourdes, Sanctuaire, Région Occitanie

Action 24 : Mettre en place un parcours patrimonial au sein du Sanctuaire

Un parcours avec des QR codes sera mis en place dans le Sanctuaire.

Chef de file	Sanctuaire
Partenaire	Office de tourisme Lourdes

Action 25 : Créer un pays d'art et d'histoire à l'échelle de l'agglomération

Créé par le ministère de la Culture, le label « Pays d'art et d'histoire » est un cadre de mise en œuvre d'une politique partenariale entre l'État et des collectivités pour la connaissance et la valorisation du patrimoine dans toute son étendue (bâti, paysager, naturel, historique, immatériel, etc.), la promotion de la qualité architecturale et paysagère et le développement territorial.

Chefs de file	État (DRAC), CATLP
Partenaire	Ville de Lourdes

Action 26 : Proposer la candidature de Lourdes au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Chef de file	Office de tourisme Lourdes
Partenaires	CRTL, Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (HPTE), Aéroport TLP

Action 27 : Créer, dans le cadre du salon du livre, un prix de Lourdes pour récompenser une œuvre littéraire mettant en lumière les plus vulnérables

Un prix littéraire sera décerné par un collège constitué entre autres par des représentants de la ville et du Sanctuaire, à une œuvre qui met en exergue la fraternité.

Chef de file	Office de tourisme Lourdes
Partenaires	Région Occitanie, socioprofessionnels

En outre, un projet d'accueil d'une antenne d'un grand musée, de type Louvre-Lens, ou d'un musée à partir d'œuvres d'artistes malades sera porté. Des démarches seront entreprises vis-à-vis des grands musées nationaux, des musées du Vatican ainsi que des grandes fondations susceptibles de soutenir ce projet. Par ailleurs, un geste architectural marquant sera réalisé à l'occasion de la construction du centre des congrès et du pont Peyramale.

Voir action 48 axe 2, Partie 2 requalifier la ville – doter la ville de nouveaux équipements

3.2 Lourdes, centre de valorisation du Pyrénéisme

Lourdes abrite avec le musée pyrénéen la plus grande collection consacrée à l'art et aux traditions pyrénéennes et peut, compte tenu de sa position géographique, développer son identité de capitale du pyrénéisme pour attirer de nouvelles clientèles. Plusieurs actions seront mises en œuvre en ce sens.

Action 28 : Rénover le Musée pyrénéen

Labellisé Musée de France au cœur d'un château fort classé Monument historique, ce musée dispose de collections qui sont uniques. Une opération d'aménagement d'un espace pour les réserves est engagée et pourra être poursuivie par un redimensionnement du musée pyrénéen permettant de renforcer la stratégie de reconnexion de la ville à son paysage pyrénéen.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaire	État (DRAC)

Action 29 : Rénover la villa Fialho comme maison du chant polyphonique pyrénéen

La commune est propriétaire de la villa Fialho au pied du Pic du Jer et a pour projet de la rénover pour en faire un lieu culturel dédié au pyrénéisme avec des expositions délocalisées du Musée pyrénéen, des expositions temporaires de résidence artistique et une maison du chant polyphonique pyrénéen.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	État (DRAC), Région Occitanie

Dans le même esprit, plusieurs actions à vocation économique seront menées :

- Faire de Lourdes la « Cité de la laine », au cœur des Pyrénées. Avec le soutien des acteurs de la filière laine et du développement économique, l'objectif est de créer un écosystème favorable au développement de la filière sur Lourdes (*voir action 74*).
- Les Halles gourmandes : le projet prévoit de moderniser la halle historique pour en faire une véritable locomotive commerciale et un lieu de vie central du cœur de ville en s'appuyant sur le concept de Halles Gourmandes. Les clients peuvent se restaurer sur place, boire un verre et profiter d'animations musicales (*voir action 39*).
- Transformer la rue du Bourg en rue du « made in Pyrénées » : le projet prévoit de dédier toute une partie de la Rue du Bourg (cœur historique de Lourdes) à des activités commerciales et artisanales pyrénéennes. La philosophie de ce projet est de créer un quartier dédié aux savoir-faire pyrénéens en regroupant des marques pyrénéennes, des artisans et des créateurs locaux dans des "boutiques-ateliers" (*voir action 67*).



Lourdes, Cœur des Pyrénées, camp de base pour des séjours sport, santé et nature

Compte tenu de sa position géographique en entrée de vallée, de la proximité d'un aéroport international et d'une gare SNCF, de la proximité de sites majeurs de pratique des sports de pleine nature et de ses capacités d'hébergement, Lourdes peut devenir un camp de base naturel pour des séjours sport et nature. Pour cela, les actions suivantes seront mises en œuvre :

Action 30 : Créer des infrastructures sport et nature immédiatement accessibles depuis Lourdes

La Communauté d'agglomération et la ville de Lourdes portent la construction de la station montagne composée de :

- 1 - Un centre d'entraînement de vélo au Pic du Jer dont le démarrage des travaux est prévu dès 2022 (voir action 50) ;
- 2 - La mise en tourisme de l'entrée des Gaves ;
- 3 - Un parc de sport outdoor avec du roller, de l'escalade, des pistes de trails (en lieu et place des terrains de l'Ophite) ;
- 4 - Il s'agira de travailler, dans un deuxième temps, sur la mise en tourisme du lac de Lourdes en base de loisirs nautiques et de biodiversité.

Ce projet s'inscrit dans un véritable parc naturel urbain qui réunit le Pic du Jer, les berges du Gave, la voie verte et le Lac de Lourdes.

Chefs de file	CATLP et Ville de Lourdes
Partenaires	État (DRAC), Région Occitanie

Action 31 : Développer l'accueil des équipes de sportifs en améliorant les services et équipements

Cette action suppose qu'une offre d'hébergement de confort international puisse être proposée (voir axe 3).

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	Office de tourisme Lourdes, socioprofessionnels

Action 32 : Valoriser le positionnement de Lourdes à l'entrée des Gaves et bâtir le projet « vivre les Pyrénées »

Au niveau du parking du Pic du Jer, les ressources touristiques des Pyrénées (Gavarnie, Pont d'Espagne...) seront présentés ainsi que des éléments permettant de « vivre les Pyrénées » : réserve de ciel étoilé, gestion de l'eau, phénomènes naturels (séismes, inondations), risques en montagne.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	État, Région Occitanie, CATLP, CD 65, Office de tourisme Lourdes, HPTE, CRTL, PLVG, CCPVG, ATVG, OT Cauterets et Luz-Saint-Sauveur.

Action 33 : Mettre en œuvre une stratégie marketing autour du concept « Lourdes, cœur des Pyrénées »

Chefs de file	Ville de Lourdes et Office de tourisme Lourdes
Partenaires	HPTE, Sanctuaire, CATLP

AXE 2



Un plan de transformation pour une ville durable

Lourdes dispose de puissants atouts - notoriété, identité, patrimoine, position géographique - mais souffre d'une image urbaine dégradée qu'il importe de corriger pour pouvoir rendre possible la réussite des orientations de l'axe 1. La transformation de la ville et de son image est une condition de réalisation de l'ambition commune pour la destination, qui amène les acteurs du territoire à s'accorder sur les actions suivantes.

1. DESSINER Lourdes 2030



Pour ordonner la transformation, lui donner une cohérence de moyen terme et apporter de la visibilité aux acteurs pour s'adapter, il est nécessaire de doter Lourdes d'outils de planification et de priorisation des opérations à conduire, opérations qui devront prendre en compte l'objectif de maîtrise du risque sismique. Deux démarches seront engagées en 2022 :

1.1

Élaborer un schéma directeur urbain

Action 34 : Élaborer un schéma directeur urbain



Un schéma directeur urbain (SDU) sera élaboré pour définir les orientations générales d'aménagement et de transformation de la ville à moyen terme. Il devra intégrer l'ensemble des thématiques et des projets (voir ci-dessous) pour les articuler, les prioriser,

évaluer finement leurs coûts et leurs impacts. Le schéma directeur urbain constituera la référence en termes d'aménagement de Lourdes.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	CATLP, ANCT, État (DDT), Région Occitanie, Banque des territoires, CEREMA

1.2

Repenser un schéma d'accessibilité de la ville (dont le PAVE)

Action 35 : Repenser un schéma d'accessibilité de la ville (dont le PAVE)



En parallèle du schéma d'aménagement urbain, un schéma d'accessibilité et de circulation sera élaboré pour définir l'évolution à moyen terme des déplacements dans une ville qui se veut plus moderne, plus respectueuse des piétons et mieux articulée autour d'axes de circulation plus qualitatifs et adaptés aux publics accueillis. Pour ce faire, le résultat de l'étude SMART CITY (action financée par la Banque des territoires dans le cadre d'action cœur de ville) permettra de mettre en place un réseau de parkings hiérarchisés (visiteurs, riverains, etc.) et une signalétique intelligente.

L'élaboration du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) sera menée par la ville de Lourdes grâce à un accompagnement en ingénierie financé par l'État via l'ANCT. L'élaboration du PAVE et la candidature à la labellisation « Destination pour tous » (objectif : dépôt du dossier courant 2022), marqueront l'aboutissement de cette action.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	ANCT, État (DDT), Région Occitanie, Banque des territoires

2. REQUALIFIER la ville



La requalification de la ville nécessitera d'engager les actions suivantes, selon une priorisation et un schéma global que le schéma directeur urbain permettra de préciser. L'ensemble des actions menées seront inscrites en cohérence et en complémentarité avec les actions portées par le dispositif Action Cœur de Ville. Un poste de chef de projet sera notamment financé pour suivre la mise en œuvre opérationnelle des actions et il sera rattaché à la ville de Lourdes.

2.1 Conduire des opérations urbaines

Action 36 : Le NPNRU



Porté par la CATLP et financé par un ensemble de partenaires le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) a pour objet la démolition intégrale du quartier de l'Ophite et la reconstitution partielle de logements en cœur de ville pour densifier le centre en remobilisant des logements vacants

et remédier aux défauts urbanistiques induits par la configuration actuelle (concentration de locataires en difficulté, difficulté et dangerosité d'accès, patrimoine dégradé).

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	CATLP, ANRU, État (DDT), Région Occitanie, Banque des territoires

Action 37 : Rénover les trois places centrales : Marcadal, Champ commun et Peyramale



Lieux de vie et de partage, ces places seront rénovées successivement pour devenir des lieux de vie pour les habitants comme pour les pèlerins et touristes.

Ce réaménagement urbain proposera aux habitants et aux visiteurs un cœur de ville piéton, apaisé, confortable et moins pollué (végétalisation de l'espace public, réduction de la place de la voiture, amélioration de la qualité de l'air, sécurisation des piétons...).

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaire	Région Occitanie

Action 38 : Réhabiliter les parkings Peyramale et l'Arrouza

Le parking Peyramale donnera la possibilité aux visiteurs et aux habitants de stationner en centre-ville avec 388 places de voitures et 20 places de 2 roues. Quant au parking de l'Arrouza, il sera réaménagé.

Chef de file	Ville de Lourdes
--------------	------------------



Action 39 : Créer les Halles gourmandes des Pyrénées

L'objectif est de moderniser la halle historique pour en faire une zone d'attractivité commerciale tournée vers les produits locaux. Les produits du terroir seront mis à l'honneur, en raison de leur qualité, mais également pour encourager les savoir-faire locaux.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	Région Occitanie, Banque des territoires

Action 40 : Démolir l'hôtel d'Anvers

Prévue en totalité, cette démolition laisserait la possibilité de construire un ascenseur panoramique pour créer un lien physique entre la ville haute et la ville basse (*voir axe 2 – se déplacer en ville – doter la ville d'outils*

d'accessibilité). Dans un deuxième temps, la requalification de l'îlot Cagot-Ribère sera envisagé.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	CATLP, ANCT, État (DDT), Région Occitanie, Banque des territoires

La ville de Lourdes possède plusieurs bâtiments désaffectés qu'il convient de revaloriser. Ainsi, trois friches nécessitant une attention particulière ont été identifiées :

Action 41 : Reconvertir le quartier Coustète-Lapacca

L'ancienne piscine municipale, dans le secteur de Coustète-Lapacca, fera l'objet d'une reconversion. Ainsi, sont envisagées l'aménagement des abords et la sécurisation de l'école primaire Honoré Auzon, l'aménagement d'un parking pour camping-car, la rénovation et l'extension du gymnase Lapacca (sports de combat et des arts martiaux), la valorisation patrimoniale de la tour du moulin et la rénovation de la toiture du marché du Tydos.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	CATLP, Banque des territoires, Région Occitanie

Action 42 : Reconvertir la friche Toupnot



La friche industrielle Toupnot a été identifiée, dans le cadre du NPNRU de l'Ophite, pour accueillir un écoquartier, permettant ainsi l'accroissement du nombre de logements de la ville d'une part, tout en valorisant la vocation agricole de parcelles voisines d'autre part.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	CATLP, ANRU, Banque des territoires, Région Occitanie, État (sous-préfet d'Argelès-Gazost et DDT), EPF Occitanie et Action logement

2.2 Articuler les travaux du Sanctuaire et les travaux de la ville



Action 43 : Rénover la porte Saint Joseph et réaménager la place Monseigneur Laurence

Il est primordial que la porte Saint Joseph soit rénovée en cohérence avec la porte Saint Michel. Les habitants pourront alors profiter d'un paysage d'exception quel que soit leur lieu d'habitation ou de pèlerinage dans Lourdes. De plus, une attention particulière sera portée pour qu'un geste architectural fort soit intégré. Ces travaux porteront également sur la requalification de la place Monseigneur Laurence pour en faire un lieu apaisé, sécurisé et accessible notamment aux personnes à mobilité réduite.

Chefs de file	Ville de Lourdes, Sanctuaire
---------------	------------------------------

Action 44 : Créer des jardins du Sanctuaire en bord du Gave, au niveau de la Porte St Michel

Chef de file	Sanctuaire
Partenaire	Ville de Lourdes

Par ailleurs, le Sanctuaire porte un programme de travaux avec 7 chantiers opérationnels :

- espace Saint Joseph comportant notamment la rénovation de la porte Saint Joseph (*action 43*) et la réhabilitation du cinéma Bernadette (*action 52*) ;
- création de jardins au niveau de la porte Saint Michel (*action 44*) ;
- réhabilitation du pôle Jean-Paul II ;
- modernisation des lieux d'accueil et d'hébergement des prêtres et des membres des communautés religieuses ;
- mise en accessibilité du pôle santé (accueil notre Dame et centre d'hébergement de l'Hospitalet et de Marthe et Marie) ;
- mise en valeur des lieux de célébration ;
- réfection des sanitaires.

2.3 Embellir la ville

Afin que la ville retrouve de sa superbe, des actions d'embellissement seront engagées rapidement.

Action 45 : Élaborer un plan façades et lancer une requalification ciblée des devantures des bancs de la grotte



Un plan façades sera engagé dès le début de l'année 2022 en concentrant dans un premier temps l'intervention sur deux espaces « témoins » du changement d'image de Lourdes. Cette action pourra se doubler d'interventions visant à mieux isoler et à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les travaux débiteront avec la place du champ commun Nord, la place Marcadal, la rue de

la Halle et une partie de la rue Lafitte. Une réhabilitation des devantures des bancs de la grotte sur la zone du pont vieux (partie basse de la rue de la Grotte) sera engagée dès 2022. La ville prévoit d'installer, en 2023, une antenne de l'office de tourisme dans l'un de ces bancs et souhaite réaliser une réhabilitation totale de ce bâtiment commercial afin d'en faire une opération « témoin » mettant en valeur le style architectural initial. Cette opération pourra s'accompagner, dans le respect de leur qualité architecturale, de travaux visant à mieux isoler les bâtiments concernés et donc à perdre moins d'énergie.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	État (ABF et DDT), Région Occitanie

Action 46 : Végétaliser la ville

Cette action sera composée d'un plan de végétalisation afin d'adapter l'espace public au changement climatique et de l'intégrer de manière plus responsable à son environnement pyrénéen. Des activités autour de l'éco-pâturage seront développées. Le fleurissement de la ville participe également à redorer son image et à en faire une ville accueillante.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaire	Banque des territoires

Action 47 : Harmoniser le mobilier urbain

Une harmonisation et une modernisation du mobilier urbain devront être envisagées. Toutefois, cette action devra tenir compte de l'architecture spécifique de Lourdes en la respectant.

Chefs de file	Ville de Lourdes et État (ABF)
---------------	--------------------------------

2.4 Doter la ville de nouveaux équipements



Action 48 : Construire un centre de congrès

Il devra permettre aussi bien l'accueil de congrès, que la réalisation de séminaires ou l'organisation d'événements culturels. Le projet comportera une forte ambition en termes de réalisation architecturale pour devenir en lui-même un point d'intérêt pour des visiteurs. La construction du centre des congrès devra intégrer un stationnement place Capdevielle.

Chef de file	CATLP
Partenaires	Ville de Lourdes, Banque des territoires, Région Occitanie

Action 49 : Créer un musée d'envergure

A l'image du Louvre-Lens ou du centre Pompidou-Metz, les acteurs du Plan d'Avenir pour Lourdes apportent leur soutien aux prospections qui pourront être réalisées pour faire aboutir un projet d'annexe de grand musée qui constituerait un élément fort d'attractivité de la destination. Ce projet ne pourra aboutir sans l'engagement fort d'un partenaire extérieur (établissement culturel et/ou fondations).

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	État (DRAC), CCI 65



Action 50 : Créer un centre d'entraînement de vélo au Pic du Jer

L'objectif du projet Pic du Jer est de développer les infrastructures du site liées à la pratique du vélo en général et du VTT en particulier. L'idée est de créer à Lourdes une véritable terre d'excellence de cyclisme labellisée avec un pôle entièrement dédié au vélo en se servant de l'image de compétition des épreuves de l'Union Cycliste Internationale (UCI) sur le site du Pic du Jer et des relations développées avec les institutions du vélo. Adapté tant pour le débutant que pour le pratiquant confirmé, voire le professionnel, ce centre sera dédié à toutes les pratiques du vélo et aura pour ambition de devenir un pôle vélo de qualité dans le cadre de la stratégie départementale du vélo. En outre, un encadrement médical pour les sportifs de haut niveau pourra être envisagé avec le pôle de médecine du sport du futur hôpital.

Chef de file	CATLP
Partenaires	Ville de Lourdes, Banque des territoires, Région Occitanie

Action 51 : Créer une Maison des arts et de la jeunesse



Une «Maison des arts et de la jeunesse» sera créée au sein du château de Soum, actuellement inoccupé. L'objectif sera de favoriser les apprentissages artistiques de qualité et de répondre aux aspirations de la jeunesse en créant un lieu de rencontre et de culture à destination de toutes les jeunes, notamment celles des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle s'inscrit dans un projet de territoire en partenariat avec l'ESAP de Pau et le conservatoire de Tarbes.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	État (DSDEN) et Région Occitanie

Action 52 : Réhabiliter le cinéma Bernadette pour en faire notamment un lieu d'information et de pédagogie (espace muséographique, tiers-lieu)

Le Sanctuaire porte un projet de réhabilitation du cinéma Bernadette qui pourrait être transformé en un lieu convivial incluant un

espace muséographique et d'accueil des jeunes. Il permettrait aux habitants comme aux touristes d'entrer dans l'histoire du lieu. Le Sanctuaire envisage également la démolition de l'immeuble Saint Benoît Joseph Labre.

Chef de file	Sanctuaire
Partenaire	Région Occitanie

Action 53 : Mettre en place un centre de santé et un nouveau centre d'incendie et de secours



Un projet de centre de santé est en réflexion afin d'anticiper la reconfiguration de l'hôpital de Lourdes en lien avec le projet de l'hôpital commun qui verra le jour en 2027 en proposant une offre de santé et de premier soin d'urgence. Cette réflexion s'inscrit dans la continuité de l'opération, déjà engagée, de reconstruction à Lourdes d'un centre d'incendie et de secours qui est primordial pour la sécurité de la commune et des 41 autres communes desservies en 1er appel.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	CATLP, Banque des territoires, Région Occitanie

2.5 Engager la transition énergétique et écologique

La ville de Lourdes déclinera un plan transversal de transition écologique et énergétique afin de s'adapter au dérèglement climatique. Afin de travailler sur la réduction des consommations énergétiques, plusieurs axes peuvent être mobilisés par la collectivité.

Rénovation énergétique globale du patrimoine bâti de la commune

La ville de Lourdes est en effet propriétaire d'un parc important de 129 bâtiments. Il y a dans un premier temps un audit à conduire par la ville afin de se défaire des bâtiments et locaux non indispensables et réduire les coûts induits. Sur les bâtiments restants, une majorité d'entre eux sont loin d'être thermiquement performants.

Action 54 : Mener une rénovation énergétique des bâtiments de la collectivité



Une rénovation énergétique globale de ce parc est nécessaire en fixant des objectifs de gain énergétique (usuellement 35%) afin de faire des économies. Un audit énergétique généralisé a démarré en novembre 2021.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	État (DDT), Région Occitanie, Syndicat Départemental d'Énergie (SDE), Banque des territoires

Développement des systèmes d'énergie renouvelable sur les surfaces de toiture disponibles sur les bâtiments publics (voire les parkings avec des ombrières).

En dehors des périmètres de protection des monuments historiques où ce type d'implantation peut être plus difficile, des projets de panneaux photovoltaïques pourraient être envisagés en auto-consommation et/ou raccordés au réseau en revente d'énergie.

Action 55 : Mettre en place une participation citoyenne autour de l'énergie solaire

Ce projet pourrait revêtir une dimension humaine et sociale avec des projets envisagés sous la forme participative. La commune de Lourdes pourrait, soit en régie soit avec un opérateur, associer les Lourdais à la transition énergétique de leur territoire, en leur proposant de placer une partie de leur épargne directement dans ces projets.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	État (DDT), ADEME, Région Occitanie

Réduction de consommation énergétique sur l'éclairage public

Action 56 : Procéder à une extinction de l'éclairage public avec une réflexion citoyenne

La commune de Lourdes a une consommation annuelle d'environ 3 millions de kWh ce qui représente un coût important pour la collectivité. La réflexion sur l'extinction nocturne et partielle de l'éclairage public sur la commune semble intéressante à mener avec la population, notamment car Lourdes se situe dans le périmètre de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE). Cette action permettra de travailler favorablement à la réduction de la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité et à la préservation de la santé des citoyens.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	État (DDT), SDE, Agence Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), ADEME

3. SE DÉPLACER en ville



Plusieurs axes de circulation de la ville sont à repenser. En effet, l'accessibilité ainsi que le partage des voies de circulation sont apparus comme des problématiques auxquelles il faut apporter des réponses concrètes, plus ou moins rapides et visibles.

3.1 Repenser les voies de circulation

Action 57 : Engager les travaux pour améliorer le contournement de la ville de Lourdes en direction des vallées des Gaves

Cette action sera mise en œuvre en cohérence avec les orientations du SDU et la réalisation du NPNRU.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	État, Région Occitanie, Département des Hautes-Pyrénées

Action 58 : Réorganiser quatre secteurs prioritaires

Quatre axes prioritaires à réorganiser ont été ciblés : la rue du Bourg, le boulevard de la Grotte, la rue de la Grotte et la place de l'Église paroissiale du Sacré Cœur. Ces axes de circulation amenant aux sites emblématiques de la ville, leur aménagement devra être réfléchi et organisé pour que touristes et habitants puissent se déplacer sans danger et de façon adaptée en fonction de leur motricité. Un

réaménagement de ces secteurs prioritaires sera réfléchi en étroite collaboration avec l'ABF notamment pour l'acquisition de nouveaux mobiliers urbains.

Chef de file	Ville de Lourdes
--------------	------------------



Action 59 : Reconstruire le Pont Peyramale

Le Pont Peyramale est clairement un ouvrage d'art qu'il convient de rebâtir au plus vite : endommagé lors des intempéries de 2012 et 2013, il est prévu d'en construire un nouveau qui sera partagé entre les voitures et les mobilités douces. Ce nouvel ouvrage d'art sera le symbole du nouveau visage de Lourdes, unifiant les différentes parties de la ville, structurant toutes les mobilités et s'intégrant dans le paysage.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaire	Banque des territoires

Action 60 : Aménager les berges du Gave de Pau

Les berges du Gave de Pau sont également une des artères de la ville qu'il est important de réaménager. Cela passera par l'intégration de différents facteurs : risque, environnement et urbanisme. Ce projet pourrait d'ailleurs prendre la forme d'une certaine résilience concernant les séquelles laissées par les crues de 2012 et 2013 : sans occulter la possible dangerosité de la rivière, des aménagements pourront être prévus pour profiter de sa beauté en toute sécurité. La sécurisation et l'endiguement des berges est la mission du Pays de Lourdes et des Vallées Gaves (PLVG) qui travaillera en étroite relation avec la ville.

Chefs de file	Ville de Lourdes et PLVG
Partenaire	Banque des territoires

3.2 Doter la ville d'outils d'accessibilité

Pour permettre une meilleure desserte des quartiers de la ville, plusieurs actions ont été identifiées.

Action 61 : Optimiser la flotte par bus électrique ou à hydrogène

La mise en place d'une flotte de bus électrique ou à hydrogène pourrait ainsi permettre de réduire la pollution et de diminuer les nuisances pour les visiteurs comme pour les habitants. Dans la même logique, la modernisation et l'adaptation des petits trains touristiques doivent être intégrées à la réflexion pour que

leur empreinte carbone soit moindre et que les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) puissent aisément en profiter.

Chefs de file	CATLP, Ville de Lourdes
Partenaire	ADEME

Action 62 : Créer des ascenseurs urbains

Dans la même logique d'accessibilité et de desserte des quartiers, le maillage de la ville est un aspect particulièrement important aussi bien pour ses habitants que pour ses visiteurs. Le cheminement entre la ville haute et la ville basse dispose à l'heure actuelle

d'une marge de progression non négligeable, d'autant plus que les visiteurs de Lourdes peuvent, pour beaucoup d'entre eux, avoir des difficultés à se déplacer. La création d'ascenseurs urbains apparaît comme une réponse à la problématique de déplacement au sein de la ville. Ainsi, la ville de Pau dispose de sa crémaillère et d'autres villes comme Montpellier ont installé des ascenseurs urbains vitrifiés pour joindre certains quartiers entre eux. Des ascenseurs permettraient d'améliorer l'accessibilité de certains quartiers, la configuration de la ville en paliers justifiant de tels aménagements.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaire	Région Occitanie

3.3 Développer les modes doux de transport

Action 63 : Favoriser l'utilisation du vélo

Ce volet implique de repenser la politique des cheminements urbains en intégrant des espaces dédiés et sécurisés au sein de la ville pour la circulation des cyclistes et des personnes à mobilité réduite.

Des triporteurs électriques ou handibike, adaptés aux PMR, sont en cours d'acquisition par la ville avec des financements de l'État. Ils seront mis à disposition pour effectuer les déplacements entre le Sanctuaire et le centre-ville.

De même, une sensibilisation des usagers (cyclistes, automobilistes et piétons) s'avère indispensable pour une bonne cohabitation. Enfin, un travail autour de la signalétique sera mené afin que la ville soit correctement praticable.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	État (DDT) et Région Occitanie

Action 64 : Rendre certaines rues et places aux piétons

La réflexion devra être engagée sur la piétonisation de certaines rues et places pour rendre plus agréables les déplacements intra-muros. Un important travail autour de la signalétique piétonne sera conduit pour uniformiser et proposer un cheminement cohérent et visible pour tout visiteur ou habitant. Dans ce cadre, le travail en cours sur les capacités de stationnement intègre la création de parkings.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	Région Occitanie, CATLP



Une nouvelle
impulsion
économique

En complément du projet de destination et de la requalification de la ville, un effort global doit être entrepris pour accompagner l'adaptation des acteurs économiques, en tenant compte des perspectives d'évolution de l'activité, de la mise en œuvre du projet de destination et des nouvelles attentes de la clientèle, mais aussi pour développer de nouvelles activités économiques.

1. ENCLENCHER la revitalisation commerciale



La ville de Lourdes dispose de 563 commerces (recensement décembre 2020 sur les S1 et S1 bis), dont 149 sont des commerces de piété. Comme dans de nombreuses villes en France, le commerce de proximité rencontre des difficultés avec un taux de vacance commerciale avoisinant les 23 %. Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, une stratégie de développement économique et commercial est mise progressivement en place. Il conviendra de la compléter par les actions suivantes.

1.1

Engager un travail sur les devantures commerciales et la publicité

Action 65 : Promouvoir un traitement plus qualitatif des enseignes commerçantes

Un travail devra être mené sur les enseignes commerçantes pour uniformiser et adoucir les éléments de communication dans le cadre d'une charte et d'un cahier de recommandations qui seront élaborés en partenariat avec

l'association des commerçants. Une réflexion autour de l'embellissement des rideaux métalliques à travers une opération artistique (ex : résidence artistique de territoire) pourra être envisagée, la DRAC en sera le chef de file.

Chefs de file	Ville de Lourdes, État (DRAC et DDT)
---------------	--------------------------------------

1.2

Favoriser la vitalité commerciale

Les outils de revitalisation commerciale (action cœur de ville et FOCCAL) seront activés pour favoriser la rénovation des commerces et la réduction de la vacance commerciale. Au mois de septembre 2021, 3 locaux ont été ciblés pour amorcer une rénovation : le 22 rue de la Grotte avec un projet de boutique éphémère et les 31 et 33 rue de la Grotte avec un projet de requalification du bâti.

et 2021, le service commerce de la ville de Lourdes a soutenu 21 projets à destination des commerces lourdais : subvention pour des travaux, aide au montage de dossier, conseils personnalisés. A compter de 2022, l'objectif sera porté à 20 commerces aidés par an, avec un ciblage sur des secteurs manquants, afin de diminuer le taux de vacance. Un rapprochement avec l'office de tourisme est souhaité pour mettre en cohérence le projet économique et touristique.

Action 66 : Structurer une véritable cellule d'aide aux commerçants

Guichet unique pour les commerçants, cette cellule de la ville Lourdes travaillera en étroite relation avec les partenaires : CCI 65, CATLP, Région Occitanie, etc. Entre 2019

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	CCI 65, Banque des territoires, office de tourisme de Lourdes, CATLP, Région Occitanie



1.3

Créer une rue du «Made in Pyrénées»

Action 67 : Installer des « boutique-ateliers » dans la rue du Bourg

Tournées autour du savoir-faire pyrénéen et de l'artisanat local, ces boutiques seraient en lien avec les filières de la laine, du bois, de la gastronomie, du bien-être mais aussi des librairies spécialisés (ouvrages et affiches anciennes). Il s'agira d'attirer des enseignes

françaises originaires des Pyrénées. Visiteurs et habitants pourront ainsi déambuler dans la rue du « Made in Pyrénées » qui deviendra, en lien avec la réalisation des halles gourmandes, un élément d'attractivité.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	CATLP, Occitanie



2. ACCOMPAGNER la diversification et la modernisation de l'offre d'hébergement



Avec une capacité d'accueil de plus de 10 000 chambres d'hôtel, Lourdes est la deuxième ville hôtelière de France après Paris. En 2019, on recensait par ailleurs 29 450 lits et 323 hébergements marchands (dont résidences, campings, hébergements collectifs, meublés et chambres d'hôtes) et non marchands (accueils du Sanctuaire, communautés religieuses...). Cette offre d'hébergement est aujourd'hui principalement tournée vers l'accueil de groupes et se caractérise par une tarification très basse (65€ en moyenne pour une nuitée en chambre double standard dans un hôtel 3 étoiles en haute saison).

Afin d'accompagner la mise en œuvre de l'ambition commune, il importera de faciliter les évolutions de l'offre de logement de sorte que Lourdes puisse accueillir une diversité de clientèle :

- une offre qualitative à coût attractif destinée à l'accueil de groupes de pèlerins ;
- une offre jeunesse qui permettrait d'offrir des prestations adaptées à cette clientèle ;
- une offre intermédiaire de qualité pour accueillir des individuels et des familles, avec des prestations adaptées à un prix abordable ;
- une offre haut de gamme, plutôt destinée à l'accueil de congrès, d'événements internationaux ainsi que de groupes de sportifs.

Dans ce cadre, le plan d'Avenir pour Lourdes a vocation à accompagner les acteurs dans leurs stratégies permettant d'atteindre ce résultat global.

2.1

Utiliser des outils d'investissement et d'accompagnement

Dans le cadre du plan de relance de la destination Lourdes, l'accompagnement des acteurs socioprofessionnels a été annoncé. Il sera poursuivi à travers le guichet unique partenarial de soutien et d'investissement qui mobilisera l'ensemble des outils et financements au bénéfice des établissements de Lourdes dans la perspective de rendre possibles leurs investissements.

Action 68 : Lancer un appel à projets d'investissement durable

Un appel à projets pourrait être lancé dans le cadre du guichet unique de Lourdes (volet offensif), pour accompagner les établissements touristiques qui souhaiteraient se positionner dans une logique d'investissement afin d'atteindre l'objectif de diversification et de modernisation (montée en gamme, amélioration énergétique, gestion des déchets, stratégie numérique...). Ils bénéficieraient dans le cadre de l'appel à projets d'une palette d'outils soit par voie de bonification de taux d'intervention, soit par voie de capitalisation, soit par voie de garantie bancaire dans un cadre qui doit être discuté en guichet unique. Les dossiers devraient être déposés rapidement pour un démarrage des opérations fin 2022.

Chefs de file	État (sous-préfet d'Argelès-Gazost), BPI France et Région Occitanie
Partenaire	ADEME

Action 69 : Mettre en place un dispositif de veille et de coordination autour de l'évolution du parc hôtelier

Il s'agira de créer, sous la forme d'une coordination des acteurs, un instrument de reprise et d'aide à la transmission d'entreprises notamment par la mise en place d'un dispositif de rachat d'hôtels par l'Établissement public foncier Occitanie, l'ARAC, la foncière des Pyrénées afin d'organiser la reconversion ou la reprise d'hôtels lourdais dès lors qu'il y a un projet dûment identifié.

Chefs de file	État (sous-préfet d'Argelès-Gazost), EPF Occitanie, ARAC
Partenaires	Foncière des Pyrénées, Banque des territoires, HPTE

Action 70 : Élaborer un dispositif de recensement des opportunités foncières et de mise en relation avec des prospects investisseurs qualifiés

Une animation de ce dispositif par HPTE sera mise en place avec : rencontre des propriétaires et recensement des biens d'une part, et mise en relation avec les porteurs de projets et accompagnement dans leur démarche d'implantation d'autre part.

Chef de file	Département des Hautes-Pyrénées
Partenaires	CATLP, HPTE, socioprofessionnels

2.2 Favoriser l'excellence commerciale et soutenir la mise en marché

Action 71 : Mettre en place des actions d'accompagnement à destination des socioprofessionnels avec :

- Des formations-actions collectives : outils et conseils pour entreprendre des actions concernant la qualité et la commercialisation. Ces outils seront fournis pour des groupes avec en filigrane la possibilité de mettre en réseau ;
- Des séances de coaching individuels pour accompagner les principaux hébergeurs sur les sujets de qualité et de commercialisation en s'appuyant sur leurs problématiques propres ;
- Des formations d'équipes, notamment de réception et des transporteurs, pour améliorer la performance de vente au comptoir et la qualité de l'accueil ;
- Des accompagnements seront proposés pour que les hébergeurs puissent créer leur site Internet ;
- Des groupes de commercialisation pour monter et déterminer des actions de commercialisation communes.

Chefs de file	HPTe et Office de tourisme Lourdes
Partenaires	CCI 65, socioprofessionnels

3. DÉVELOPPER l'activité économique



Deux espaces sont identifiés pour développer l'activité économique à Lourdes :

- la zone d'activité économique de Saux où la communauté d'agglomération porte un projet d'hôtel d'entreprises, en particulier pour des entreprises du domaine de la santé (en lien avec la présence de Sartorius).
- l'ancien centre de dialyse, propriété de la ville de Lourdes (1 600 m²), qui pourrait être reconverti en espace accueillant de nouvelles activités.

Cela conduirait à :

3.1 Améliorer l'accueil des entreprises

Action 72 : Créer un tiers lieu et une pépinière d'entreprises



Cette action consiste à créer un tiers lieu, dans les bâtiments de l'ancien centre de dialyse appartenant à la ville de Lourdes, comportant l'ensemble des services et des espaces de rencontres nécessaires à l'innovation et à la création dans les domaines du sport, de la santé, du handicap et du tourisme par l'accueil de start-ups innovantes.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	CATLP, Région Occitanie, Agence des Pyrénées

Action 73 : Créer un hôtel d'entreprises



Pour développer et attirer des activités du secteur productif sur Lourdes, l'existence d'un immobilier disponible à proximité d'autres entreprises est aujourd'hui indispensable. La création d'un hôtel d'entreprises à l'entrée de la zone de Saux permettra d'apporter une solution opérationnelle et rapide car le foncier est déjà maîtrisé. Ce projet, estimé à 2,5M€, pourra accueillir des entreprises partenaires de celles déjà présentes notamment dans le secteur des équipements et dispositifs médicaux.

Chef de file	CATLP
Partenaires	État, Région Occitanie, Banque des Territoires

3.2 Mettre en place une cité de la laine

Action 74 : Mettre en place une Cité de la laine

La création d'une Cité de la laine a pour objectif de relocaliser des activités – recherche et innovation, stockage, lavage, tissage, couture, incubateur d'entreprises...- permettant de valoriser les quelque 14 000 tonnes de laine produites en France (dont 1/3 en Occitanie). Dans un contexte où les territoires doivent être de plus en plus résilients et durables, le

développement de l'économie circulaire et la relocalisation de certaines filières économiques sont nécessaires.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	CATLP, Région Occitanie, Agence des Pyrénées, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, CCI 65, socioprofessionnels

3.3

Développer un enseignement supérieur spécialisé

Action 75 : Développer un enseignement supérieur spécialisé

La création de nouvelles filières passera par le développement de l'enseignement supérieur. Ainsi, et pour faire sens par rapport à la ville de Lourdes, ses attraits et ses potentialités,

les thématiques abordées seront le tourisme, les métiers de la montagne, le handicap et la transition écologique.

Chefs de file	Rectorat, Région Occitanie
Partenaires	Ville de Lourdes, ENIT de Tarbes, Région Occitanie, CCI 65

3.4

Créer un care campus

Action 76 : Créer un care campus

La création d'un care campus vise à innover dans les secteurs d'activités orientées vers l'accompagnement et le confort des aidants, des personnes malades et en situation de handicap et permet l'accueil de ces personnes pour un échange avec les concepteurs de solutions.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	ARS, Hôpital, CATLP, Région Occitanie

3.5

Développer la filière vélo et sport tech

Action 77 : Développer la filière vélo et sport tech

Le développement de la filière vélo à Lourdes pourra s'appuyer sur la relocalisation industrielle (favoriser l'implantation d'industriels et création d'un pôle d'excellence), sur la dynamique commerciale (augmenter la location de vélos) et enfin, sur le volet touristique grâce au développement du label Altamonta.

Le projet de territoire "Lourdes, Cœur des Pyrénées" a pour objectif de reconnecter Lourdes à son environnement Pyrénéen. Un

projet de territoire autour de la filière vélo est en cours de développement au niveau régional et départemental (Cluster Vélo). De par sa position géographique et la présence de certains équipements (pistes de descente de VTT au Pic du Jer et futur centre d'entraînement vélo), Lourdes pourrait devenir un pôle vélo

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaires	Territoire d'industrie, socioprofessionnels, Région Occitanie, CCI 65



AXE 4

**L'humain au cœur
des préoccupations**

1. TRANSFORMER progressivement l'emploi saisonnier en emploi durable



Les salariés des entreprises lourdaises ont le plus souvent un rapport de proximité avec Lourdes et leurs employeurs, ce qui constitue une richesse. Avant la crise, on recensait à Lourdes 2 500 emplois saisonniers. La durée moyenne de leurs contrats était calée sur la durée de la saison, à savoir entre 6 et 7 mois.

L'allongement de la durée de la saison, évoqué dans l'axe 1, doit se traduire par une évolution des modes de recrutement des salariés dans les établissements de Lourdes.

L'objectif est de porter la part de l'emploi durable à 75 % de l'emploi total et de limiter le recours aux contrats inférieurs à 10 mois aux seuls besoins de renfort pendant les pics d'activité. Cette évolution contribuera à fidéliser les salariés et ainsi à prévenir les difficultés de recrutement régulièrement rencontrées par les acteurs socioprofessionnels et permettre une installation pérenne des salariés concernés à Lourdes dans un cadre professionnel sécurisant.

1.1

Faire évoluer les modalités de recrutement dans le cadre de l'allongement de la saison

Plusieurs modalités de recrutement aujourd'hui peu utilisées pourront être mises en œuvre dans le cadre de l'allongement de la durée de la saison :

- le CDI, qui deviendra possible dans certains cas avec une activité étendue à 10 mois

- le contrat de travail à durée indéterminée intermittent (CDII) qui permet au salarié d'alterner périodes travaillées et périodes non travaillées en profitant d'un emploi permanent. Il a été créé dans le but de répondre à la saisonnalité de certaines activités qui connaissent d'importantes fluctuations d'activité. Pour que le CDII puisse être utilisé par les entreprises, ces dernières doivent être couvertes par une convention ou un accord d'entreprise ou d'établissement ou, à défaut, par une convention ou un accord de branche étendu qui le prévoit. Ainsi, la mise en œuvre d'un tel dispositif dépend de la négociation entre les partenaires sociaux au sein des branches intéressées. Dans l'attente, les principaux employeurs pourront négocier des accords d'entreprises pour recourir au CDII, contrat de travail qui offre de la flexibilité aux employeurs et de la sécurité aux salariés.

- le contrat saisonnier reconductible : à défaut de clause de reconduction dans son contrat de travail, tout salarié ayant été embauché sous contrat de travail à caractère saisonnier dans la même entreprise bénéficie d'un droit

à reconduction de son contrat si 2 conditions sont réunies :

- le salarié a effectué au moins 2 mêmes saisons dans cette entreprise sur 2 années consécutives;
- l'employeur dispose d'un emploi saisonnier à pourvoir, compatible avec la qualification du salarié.

Sauf motif dûment fondé, l'employeur doit alors informer le salarié de son droit à reconduction par tout moyen permettant de conférer une date certaine et avant l'échéance de son contrat.

Action 78 : Maintenir les réunions du Service Public pour l'Emploi Local (SPEL)

Pour encourager et accompagner ces évolutions, les services de l'État (sous-préfet d'Argelès-Gazost et DDETSPP) présenteront les différents dispositifs mobilisables à l'occasion des réunions du SPEL (Service pour l'Emploi Local) et établiront à cette occasion le bilan de l'année passée au regard des objectifs poursuivis.

Chef de file	État (sous-préfet d'Argelès-Gazost et DDETSPP)
Partenaire	Pôle Emploi

1.2 Développer le groupement d'employeurs pour transformer un cumul d'activités ponctuelles en emploi stable

Un groupement d'employeurs à l'échelle de Lourdes et de la Vallée des Gaves (le GELPYVAG) a été mis en place en 2021. Il devra continuer à bénéficier d'un soutien fort des collectivités et organisations professionnelles afin de monter sensiblement en puissance. L'objectif est que des employeurs du territoire se regroupent afin de mutualiser des salariés saisonniers dans le cadre d'une démarche gagnant-gagnant : les saisonniers ont plus de visibilité sur leur avenir et les employeurs trouvent un moyen de résoudre leur problème de pénurie de main d'œuvre.

Action 79 : Constituer un groupe de travail autour de la mutualisation des emplois touristiques

Un travail spécifique sera conduit sur les postes susceptibles d'être mutualisés dans le domaine du tourisme.

Chef de file	État (sous-préfet d'Argelès-Gazost et DDETSPP)
Partenaires	CATLP, Région Occitanie

1.3 Accompagner les salariés venant ponctuellement en renfort saisonnier

S'il a vocation à devenir résiduel, l'emploi saisonnier de courte durée doit donner lieu à des actions d'accompagnement dans trois domaines.

Action 80 : Organiser des salons entreprises/salariés

La mise en relation avec les employeurs se traduira par la reconduction des salons mis en place par Pôle emploi et la Région Occitanie.

Chefs de file	Pôle emploi, Région Occitanie
---------------	-------------------------------

Action 81 : Créer une bourse au logement

Un accompagnement dans la recherche d'un logement sera proposé à travers la mise en place d'une bourse aux logements, regroupant des solutions dans les hôtels à tarif très préférentiel, dans le parc public ou dans le parc privé.

Chef de file	État (sous-préfet d'Argelès-Gazost, DDT)
--------------	--

Action 82 : Transformer le guichet unique social en maison du travailleur saisonnier



L'accompagnement social, dans le cadre du guichet unique social mis en place dans l'agence France service de Lourdes, a permis de repérer, prévenir et amortir les difficultés sociales et budgétaires rencontrées par les saisonniers de Lourdes, en les orientant vers les acteurs et outils de droit commun, vers le tissu associatif ou en mobilisant les outils de l'UDAF directement. Il convient, désormais, d'avoir un objectif plus ambitieux en transformant le guichet unique social en maison du travailleur saisonnier afin, notamment, de répondre aux 3 problématiques principales rencontrées par les travailleurs saisonniers que sont le logement, l'accès à l'emploi et l'ouverture des droits. Cette action permettra de favoriser la pluriactivité entre les stations de ski et la ville de Lourdes.

Chefs de file	UDAF, État (sous-préfet d'Argelès-Gazost, DDETSPP), Ville de Lourdes, Région Occitanie
---------------	--



Action 83 : Créer une plateforme de mobilité

La création d'une plateforme de mobilité à Lourdes est envisagée par l'association Wimoov. Elle toucherait des publics en insertion mais également des publics saisonniers, de nouveaux résidents et les habitants confrontés à des difficultés particulières. Elle apporterait aussi des services complémentaires (animation du territoire, parc matériel élargi, expérimentation du covoiturage, développement de services autour du vélo). Cette plateforme aurait vocation à s'adresser

en priorité au bassin lourdaise mais elle pourrait avoir, à terme, un rayonnement plus large (vallée des Gaves). Cette action serait, enfin, un complément idéal au projet de maison du travailleur saisonnier.

Chef de file	Association Wimoov
Partenaires	État (sous-préfet d'Argelès-Gazost, DDETSPP), Ville de Lourdes, Région Occitanie, CATLP, Département des Hautes-Pyrénées et pôle emploi.

2. ADAPTER l'offre de logement aux besoins

Plusieurs constats peuvent être dressés sur le logement lourdaise :

- Une vacance de logements très importante dans le cœur de ville. Ainsi, en 2018, 17,8 % du parc de logements était vacant (10,4 % en 2008) .
- Des logements inadaptés aux besoins. On compte sur Lourdes une majorité de logements de type T4-T5 et peu de petits logements (T1-T3). Or, le besoin des populations porte sur de petits logements (desserrement des ménages, augmentation du nombre de familles de 1 ou 2 personnes). On dénombre ainsi, 82 % de ménages de 1 à 2 personnes pour 48 % de T1 à T3 sur Lourdes. De plus, cette carence en petits logements renforce le manque de logements saisonniers.
- Un nombre important de logements extrêmement dégradés, avec plusieurs « marchands de sommeil » présents sur Lourdes.
- Le vieillissement et la paupérisation de la population lourdaise doivent être pris en compte dans la production de logements. Ainsi on recense à Lourdes 1 780 ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté, soit 23 % de la population (+5.75% depuis 2007). Par ailleurs, en 2020 sur la commune, 40 % de la population avait plus de 60 ans et près de 19 %, plus de 75 ans.
- Un nombre important d'hôtels sont aujourd'hui en friche. Certains ont été rachetés et loués par des « marchands de sommeil ». D'autres ne peuvent faire l'objet d'une intervention de la collectivité du fait de la difficulté à identifier et contacter les propriétaires.

Ces éléments de diagnostic rendent nécessaire une action coordonnée autour des orientations suivantes.

2.1 Reconstituer une offre de logements en centre-ville dans le cadre d'opérations programmées

Action 84 : Poursuivre et amplifier la mise en œuvre de l'action cœur de ville

Depuis le lancement de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) en 2019, ce sont 72 logements qui ont déjà été financés dont 17 logements locatifs. L'OPAH a permis le financement de 1,5 M€ de travaux et a engagé 0,56 M€ de crédits de l'Anah.

L'objectif annuel à atteindre est de 40 logements ce qui représente 120 logements d'ici à 2024 pour un coût prévisionnel de près de 2 M€.

Chefs de file	CATLP, Ville de Lourdes
Partenaires	Action logement, État (DDT)

Action 85 : Accompagner la reconstitution de l'offre de logement en centre-ville

Le NPNRU prévoit la déconstruction de 551 logements à Lourdes et la reconstruction d'une offre de logements adaptés prioritairement en ville.

Par ailleurs, le projet s'accompagne de la construction à Lourdes de résidence senior (30 Prêts Locatifs Sociaux) et la programmation de logement par convention « Action cœur de ville » avec un financement d'Action logement allant jusqu'à 50 % sous forme de prêt.

Chefs de file	CATLP, Ville de Lourdes, OPH
Partenaires	État (DDT), EPF Occitanie et Action Logement

2.2 Mobiliser l'ensemble des porteurs de projet sur le potentiel de logements

Qu'il s'agisse des bailleurs historiques ou du tissu associatif il s'agira d'encourager les porteurs de projets à se positionner sur de nouveaux programmes en privilégiant la rénovation de bâtiments existants et/ou de la démolition/reconstruction.

Pour cela, trois actions devront être mises en œuvre :

Action 86 : Faciliter la production de nouveaux logements en renouvellement urbain

Il s'agit de mobiliser l'ensemble des outils opérationnels et financiers (fonds friches ou le dispositif spécifique de l'EPF Occitanie) de nature à réduire les déficits d'aménagement des opérations de logements produites en recyclage urbain (revente avec une décote significative aux bailleurs sociaux), en complément des financements d'Action

Logement en faveur de la construction de ces logements.

Chefs de file	État (DDT et DREAL) et EPF Occitanie
Partenaires	CATLP, Ville de Lourdes, Région Occitanie et Action logement

Action 87 : Produire des logements adaptés aux saisonniers

Une recherche d'opérateurs sera engagée à l'initiative des services de l'État pour identifier un éventuel porteur de projet susceptible de porter différents types d'hébergements (résidence hôtelière à vocation sociale, foyer...).

Chef de file	État (DDT et DDETSPP)
Partenaires	Région Occitanie, CATLP, Foyer des jeunes de travailleurs de Tarbes, Action Logement

2.3 Mobiliser les outils de la police de l'habitat pour une action volontariste de résorption de l'habitat indigne

Pour enclencher une dynamique vertueuse, le recours aux outils de la police de l'habitat du Maire et du Préfet sera nécessaire en complément des actions incitatives de l'OPAH. Les outils suivants seront mobilisés de façon systématique à partir de janvier 2023 :

Action 88 : Avoir recours aux procédures de péril, d'insalubrité ou d'indécence

Le recours aux procédures de péril, insalubrité, ou indécence et aux procédures d'office (travaux, hébergement...) devra être systématisé lorsque nécessaire pour enclencher une dynamique positive de transformation.

Chefs de file	Ville de Lourdes et État (DDT)
---------------	--------------------------------

Action 89 : Organiser un groupe de travail ad'hoc pour lutter contre les marchands de sommeil

Pour lutter contre les « marchands de sommeil », le groupe de travail ad'hoc devra être réactivé autour du Maire et du sous-préfet en associant ARS, DDT, DDETSPP, Adil, Commissariat de Lourdes, CAF, services fiscaux, bailleurs sociaux, CATLP... afin de coordonner l'action des acteurs locaux.

Dans ce cadre, un travail pourra être engagé sur la mise en place d'un permis de louer.

Chefs de file	Ville de Lourdes et État (sous-préfet d'Argelès-Gazost et DDT)
---------------	--

AXE 5



AXE 5

Des leviers pour
développer
**l'attractivité de la
destination**

1. DYNAMISER la communication et la commercialisation au service du changement d'image de la destination



Une gouvernance, respectueuse des prérogatives de l'ensemble des parties prenantes, sera instaurée. Elle s'articulera autour d'une coalition d'acteurs, mobilisés sur la réalisation des objectifs communs énoncés dans l'axe 1 et sur la complémentarité de leurs efforts de promotion de la destination : elle regroupera le CRTL, HPTE et l'Office du tourisme de Lourdes et développera un partenariat étroit avec la compagnie des Pyrénées. Les actions de promotion pourront être accompagnées dans le cadre du plan de communication et de valorisation de la destination France piloté par Atout France.

1.1 Élaborer un plan de communication dynamique

Action 90 : Traduire le nouveau positionnement en termes de communication

Le travail de redéfinition de l'image de Lourdes et sa perception sur le marché touristique doivent se traduire par un ambitieux plan marketing. Ce plan sera élaboré en construisant une ligne éditoriale et un argumentaire pour parler de la destination, en travaillant les contenus médias (photos, vidéos), en produisant des catalogues de produits et en diffusant ces éléments en

interne aux institutions afin de favoriser une appropriation du nouveau positionnement par l'ensemble des acteurs. Par ailleurs, il conviendra de travailler plus spécifiquement en direction des leaders d'opinion touristique (presse, influenceurs, réseaux sociaux, tours opérateurs, etc).

Chefs de file	Office de tourisme Lourdes et Ville de Lourdes
Partenaires	HPTE, Sanctuaire, CATLP, CRTL, Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées

1.2 Construire une stratégie de commercialisation performante

De la qualité de la communication touristique dépendra également la commercialisation de la destination. Ainsi, ce volet stratégique est à consolider pour être plus performant.

Action 91 : Renforcer la promotion de la destination « Lourdes, Cœur des Pyrénées » auprès des opérateurs (agences de voyages, autocaristes, tours-opérateurs)

Il conviendra, d'abord, de constituer une véritable base de données internationale (Gestion de la relation client) de tours opérateurs et d'agences françaises spécialisés dans la vente de séjours religieux, puis de poursuivre l'édition d'un manuel de ventes professionnels et de continuer à participer à des workshops (événements BtoB). Cette volonté de développer la commercialisation

sera accompagnée par la création d'un « groupe projet » composé de professionnels du tourisme et de socioprofessionnels motivés par la démarche.

Chef de file	Office de tourisme Lourdes
Partenaires	Sanctuaire, HPTE, CATLP, CRTL, Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Action 92 : Engager une action coordonnée de valorisation de la destination auprès des leaders d'opinion touristiques.

Chef de file	HPTE
Partenaires	Office de tourisme Lourdes, CRTL, Atout France, Compagnie des Pyrénées, Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées

1.3 Renforcer le travail de notoriété de la ville par les retransmissions du Sanctuaire dans le monde entier

Action 93 : Développer les retransmissions du Sanctuaire

Chef de file	Sanctuaire
--------------	------------

2. FACILITER l'accès à Lourdes grâce aux transports



S'il est primordial que Lourdes soit accessible intramuros (*Axe 2 – partie 3*), il est tout aussi indispensable qu'elle soit accessible pour les personnes extérieures. Lourdes doit être tournée vers son avenir et vers les autres.

La desserte de la ville doit être consolidée et développée.

2.1 LE BUS

Il est difficile d'avoir des données quantifiées des liaisons de bus vers Lourdes tant les acteurs sont divers et la structuration des offres réduite.

Les autocaristes lourdais estiment transporter entre 500 000 et 700 000 touristes à Lourdes par année (avant crise).

Par ailleurs, 12 entreprises du territoire lourdais assurent actuellement quatre types de services :

- L'intermodalité : elles assurent les transferts de voyageurs des gares ou aéroports vers le centre-ville de Lourdes, représentant environ 60 % de leur service ;
- Les circuits touristiques ou de pèlerinage ;
- Les dessertes directes depuis les lieux de résidence des visiteurs ;
- Les services d'excursion au départ de Lourdes.

Il s'agira de :

Action 94 : Promouvoir et communiquer l'offre de transports privés en autocars auprès des visiteurs et des socioprofessionnels

Il s'agira de mettre en place un véritable plan de diffusion des offres de transport pour les visiteurs et les socioprofessionnels d'une part et de mieux communiquer sur le calendrier des pèlerinages, permettant ainsi une meilleure organisation de l'offre de bus d'autre part.

Chefs de file	Office de tourisme Lourdes, Ville de Lourdes et transporteurs
Partenaires	CATLP et Région Occitanie

Action 95 : Améliorer la visibilité et la sécurité de la gare routière du Paradis (conforter l'existant)

Le réaménagement de la gare routière du Paradis sera envisagé pour faciliter les accès aux circuits touristiques.

Chef de file	CATLP
Partenaires	Ville de Lourdes, transporteurs et Région Occitanie

2.2 LE TRAIN

L'ouverture du train de nuit Lourdes-Paris constitue une réelle opportunité pour développer la desserte ferroviaire de la ville de Lourdes. Ainsi, Lourdes devient accessible en train de nuit depuis Paris en intercité avec un aller-retour quotidien à partir de 19€ (2ème classe) et 39€ (1ère classe) en semaine et les week-ends. Le temps de transport de cette liaison, qui transite par Orléans, Limoges et Toulouse, est d'environ 10 heures.

Le « Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest » (GPSO), avec la perspective de réalisation de la branche de DAX, rapprochera également l'agglomération de Tarbes – Lourdes de l'ensemble du Sud Ouest et de Paris.

Action 96 : Constituer un comité de pilotage pour travailler sur la mise en place d'une offre de transport ferroviaire de qualité

Un travail pourra être conduit avec la SNCF pour :

- impulser une nouvelle dynamique au dispositif des rames spécifiques destinées aux pèlerinages. Pour ce faire, un comité de pilotage pourra être constitué avec le Sanctuaire, la Région Occitanie, la ville de Lourdes et les socioprofessionnels pour définir les orientations et assurer la bonne mise en place du plan d'actions qui aura été défini. La transition écologique sera au cœur des réflexions.

- assurer une desserte ferroviaire de qualité du piémont pyrénéen (LGV, amélioration du barreau Dax-Pau-Lourdes-Tarbes). Cette nouvelle offre de transport écologiquement plus responsable assurerait une desserte du territoire et un désenclavement dans un contexte où l'avenir des aéroports locaux est de plus en plus menacé.

Chefs de file	Ville de Lourdes, Sanctuaire
Partenaires	Office de tourisme Lourdes, CATLP, Région Occitanie et SNCF

Action 97 : Améliorer la signalétique aux abords de la gare

Par ailleurs, des actions sont à mettre en place pour améliorer la signalétique aux abords de la gare et vers la ville.

Chef de file	Ville de Lourdes
Partenaire	CATLP

2.3 L'AVION

La desserte aérienne par l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées est déterminante pour la destination ; elle doit être consolidée et développée, ainsi que la complémentarité avec l'aéroport de Pau.

Action 98 : Pérenniser la ligne Paris – Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Essentielle pour l'accessibilité de Lourdes, sa pérennisation est en cours dans le cadre du renouvellement du contrat à Obligation de Service Public pour l'exploitation de cette ligne d'aménagement du territoire. En tant que membre du Syndicat Mixte, la Région participe au financement de cette ligne à hauteur de 51% après déduction de la participation de l'Etat.

Chef de file	Syndicat Mixte Pyrénia
Partenaires	État, Région Occitanie, CD 65, CATLP

Action 99 : Développer de nouvelles lignes vers les capitales des marchés européens ciblés

Pour la saison 2022, l'aéroport de Tarbes Lourdes Pyrénées a identifié l'ouverture de 7 lignes ouvertes à l'année (Paris Orly, Londres Standed, Bergame, Rome, Dublin, Malte, Charleroi). Pour la période de la saison des

pèlerinages, ce sont 4 lignes supplémentaires qui sont identifiées : Lisbonne, Cracovie, Bruxelles et Rome. Au total, plus de 400 000 personnes devraient transiter par l'aéroport TLP pour l'année 2022 (chiffre prévisionnel). L'aéroport a pour ambition, d'ici à 2025, d'ouvrir 3 lignes annuelles supplémentaires, en fonction des volontés des transporteurs aériens, vers des destinations européennes (comportant, notamment, le renforcement de l'Italie, marché historique ou de nouvelles destinations comme la Slovénie, la Slovaquie, la Pologne, l'Espagne, le Portugal, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Ukraine et les Pays-Bas) et françaises avec des vols nationaux.

Chef de file	Aéroport TLP
Partenaires	Syndicat Mixte Pyrénia

Action 100 : Soutenir les complémentarités entre les aéroports de Tarbes-Lourdes et Pau

Il s'agira de soutenir les complémentarités entre les aéroports de Tarbes-Lourdes-Pyrénées et de Pau-Pyrénées pour élargir les possibilités d'accès à Lourdes.

Chefs de file	État, Région Occitanie, CD 65 et CATLP
Partenaires	Aéroports





Annexes

1- Moyens mobilisés par l'État et ses opérateurs en faveur de Lourdes - Année 2020 et 2021

2 - Plan de financement prévisionnel des actions prioritaires à réaliser pour 2025 du plan d'avenir pour Lourdes

Moyens mobilisés par l'État et ses opérateurs en faveur de Lourdes - Année 2020 et 2021

Annexe 1

Moyens mobilisés par l'État et ses opérateurs en faveur de Lourdes Années 2020 et 2021	
Dispositif	Montant
Soutien aux entreprises lourdaises	
Fonds de solidarité	50 247 777,00 €
Dégrèvements fiscaux	2 161 828,00 €
Délais de paiement et reports de charges fiscales	10 000 000,00 €
Exonérations, aides au paiement et reports de paiement des cotisations sociales	8 725 966,00 €
Indemnités des entreprises pour mise en activité partielle de salariés	16 722 749,00 €
Aide à la prise en charge des congés payés	175 000,00 €
Plan de relance 2021 – Soutien aux entreprises : Sartorius Stedim Aseptics, Embout Chrono, Lourd'Innov	1 722 790,00 €
Fonds tourisme durable : journée de communication d'avril 2021 et financement du bureau d'études en charge des diagnostics, du poste de chargé de mission (SDE) et d'un dossier de rénovation énergétique d'une entreprise	115 000,00 €
Médiation du crédit – montant des encours négociés	529 000,00 €
Prêts participatifs État mobilisés dans le cadre du CODEFI	1 442 500,00 €
Prêts garantis par l'État (PGE et PGE saison)	67 700 000,00 €
Divers dispositifs de Bpifrance : prêts « tourisme », prêts « rebond » et Fonds avenir et soutien tourisme (FAST)	4 625 000,00 €
Avances remboursables mises en place par la Banque des Territoires dans le cadre du Fonds LOCCAL	184 000,00 €
Aide à la création d'un groupement d'employeurs (2020)	13 200,00 €
Financement par la Banque des territoires d'actions prévues dans la feuille de route territoriale de relance du tourisme lourdaise (2020 et 2021)	149 000,00 €
Sous-total	164 513 810,00 €
Soutien aux saisonniers en situation d'inactivité	
Plan de relance 2021 - Financement d'un guichet unique ayant pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les travailleurs saisonniers	94 192,00 €
Mécanisme de soutien aux travailleurs saisonniers (2021)- Création de postes de conseillers Pôle emploi consacrés à l'accompagnement des demandeurs d'emploi en début d'année 2021.	100 000,00 €
Prolongation exceptionnelle des droits des saisonniers en fin de droit	400 000,00 €
Mise en place d'une allocation différentielle pour les demandeurs d'emplois, essentiellement saisonniers, en fin de droit permettant d'atteindre un revenu minimal de 900 €	1 152 894,00 €
Sous-total	1 747 086,00 €
Soutien à l'investissement public local	
Plan de relance 2020 et 2021 (subventions d'investissement DSIL, FITN, FNADT) - 22 opérations d'investissement	4 478 012,00 €
Compensation de l'État pour pertes de recettes fiscales au titre des années 2020 et 2021	3 152 340,00 €
Plan de relance 2021 (Aide à la construction durable)	148 920,00 €
Plan de relance 2021 (Fonds friches) : Toupnot et îlot des Rochers	1 190 764,00 €
Soutien à l'ingénierie des collectivités territoriales (2021, ANCT) : financement du poste de chef de projet relance et du poste de conseiller numérique, plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics, diagnostic pour l'obtention du label destination pour tous	133 000,00 €
Amélioration de l'habitat (2020 et 2021, ANAH) : ingénierie et subventions aux particuliers réalisant des travaux d'amélioration de l'habitat	1 116 278,00 €
Action Cœur de ville (ANAH)- financement du poste de chef de projet Cœur de ville (part dédiée à Lourdes)	44 675,00 €
Cofinancement par la Banque des Territoires de solution numérique pour le commerce et d'un poste de manager de commerce	60 000,00 €
Cofinancement par la Banque des Territoires des études pour la création d'un auditorium à Lourdes	25 000,00 €
Sous-total	10 348 989,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	176 609 885,00 €

Plan de financement prévisionnel des actions prioritaires à réaliser pour 2025 du plan d'avenir pour Lourdes

Annexe 2



Plan de financement prévisionnel des actions prioritaires à réaliser pour 2025 du Plan Avenir Lourdes

Le tableau ci-dessous recense les accords de principe des financeurs qui devront être confirmés sur la base des dossiers qui seront déposés par les maîtres d'ouvrages et qui devront respecter les critères d'éligibilité et sous réserve du vote des instances délibérantes

Tableau de financement général

Numéro De l'action	Titre de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Coût estimatif (HT)	Europe	État	CR Occitanie	CD 65	CATLP	Ville de Lourdes	Autres
AXE I : Une ambition partagée pour la destination Lourdes										
Action 23	Créer le nouveau chemin de Bernadette	Ville de Lourdes	300 000 €		120 000 €	45 000 €	45 000 €		90 000 €	
Action 28	Rénover le musée pyrénéen	Ville de Lourdes	1 543 000 €		1 200 000 €				343 000 €	
			600 000 €		150 000 €	150 000 €		300 000 €		
Action 29	Rénover la villa Fialho comme maison du chant polyphonique pyrénéen	Ville de Lourdes	500 000 €		200 000 €	75 000 €	75 000 €		150 000 €	
AXE II : Un plan de transformation de la ville										
Action 34	Élaborer un schéma directeur urbain	Ville de Lourdes	200 000 €		170 000 €				30 000 €	
Action 35	Repenser un schéma d'accessibilité de la ville (dont le PAVE)	Ville de Lourdes	587 036 €		262 384 €	77 550 €	77 550 €		169 552 €	
Action 36	NPNRU	CATLP	49 122 470 €		18 967 187 €	667 500 €	4 250 000 €	3 248 500 €	955 013 €	21 034 270 €
Action 37	Rénover les trois places centrales : Marcadal, Champ commun et Peyramale	Ville de Lourdes	3 800 000 €		1 140 000 €	1 140 000 €	760 000 €		760 000 €	
Action 39	Créer les halles gourmandes des Pyrénées	Ville de Lourdes	1 021 000 €		371 000 €	350 000 €		100 000 €	200 000 €	
Action 42	Reconvertir la friche Toupnot	EPF Occitanie	1 336 896 €		758 791 €					578 105 €
Action 43	Rénover la porte Saint Joseph et la place Monseigneur Laurence	Ville de Lourdes	1 000 000 €		400 000 €	300 000 €			300 000 €	
Action 45	Élaborer un plan façades	Ville de Lourdes	1 000 000 €		400 000 €	400 000 €			200 000 €	
Action 48	Construire un centre des congrès	CATLP	15 000 000 €		4 025 000 €	1 500 000 €	1 475 000 €	8 000 000 €		
Action 50	Créer un centre d'entraînement de vélo au Pic du Jer	CATLP	2 285 000 €	100 000 €	685 000 €	685 000 €	100 000 €	715 000 €		
Action 51	Créer une maison des arts et de la jeunesse	Ville de Lourdes	500 000 €	100 000 €	100 000 €	50 000 €	50 000 €		200 000 €	
Action 53	Mettre en place un nouveau centre d'incendie et de secours	SDIS65	3 460 000 €		1 700 000 €		605 500 €		281 344 €	873 156,00 €
Action 54	Mener une rénovation énergétique des bâtiments de la collectivité	Ville de Lourdes	1 600 000 €	480 000 €	480 000 €	320 000 €			320 000 €	
Action 59	Reconstruire le Pont Peyramale	Ville de Lourdes	5 000 000 €	1 500 000 €	1 000 000 €	750 000 €	500 000 €		1 250 000 €	
AXE III : Une nouvelle impulsion économique										
Action 66	Structurer une véritable cellule d'aide aux commerçants	Ville de Lourdes	640 000 €		192 000 €	192 000 €		192 000 €	64 000 €	
Action 67	Installer des « boutiques-ateliers » dans la rue du Bourg	Ville de Lourdes	1 000 000 €							1 000 000 €
Action 72	Créer un tiers-lieu et une pépinière d'entreprises (ex centre de dialyse)	Ville de Lourdes	3 500 000 €	200 000 €	500 000 €	500 000 €		300 000 €	500 000 €	1 500 000 €
Action 73	Créer un hôtel d'entreprises	CATLP	2 570 000 €		385 500 €	385 500 €		1 799 000 €		
AXE IV : L'humain au cœur des préoccupations										
Action 82	Transformer le guichet unique social en maison du travailleur saisonnier	UDAF/Ville de Lourdes/Etat	25 000 €		20 000 €				2 500 €	2 500 €
Action 83	Créer une plateforme de mobilité (Wimoov)	Association Wimoov	500 000 €		250 000 €	40 000 €	110 000 €	20 000 €	40 000 €	40 000 €
Total (y.c. NPNRU)			97 090 402 €	2 380 000 €	33 476 862 €	7 627 550 €	8 048 050 €	14 374 500 €	6 155 409 €	25 028 031 €
				2,5%	34,5%	7,9%	8,3%	14,8%	6,3%	25,8%

En complément de sa participation aux actions mentionnées dans le tableau, l'État s'engage à porter sa contribution au maintien de la liaison Tarbes-Lourdes/ Paris (OSP) à un total de 4,5 M€ sur les 4 prochaines années. La contribution totale de l'Etat au plan avenir Lourdes est ainsi de 38 millions d'euros.

Annexe 3

Liste des 100 actions, via 5 axes, du plan d'avenir pour Lourdes

AXE 1 - UNE AMBITION PARTAGÉE POUR LA DESTINATION LOURDES :

- Action 1 Faire de Lourdes une étape incontournable des circuits de pèlerinage et touristiques en développant une action coordonnée de promotion et de communication auprès des directeurs de pèlerinage (Sanctuaire) et tours-opérateurs (Office de tourisme Lourdes)
- Action 2 Favoriser l'organisation de nouveaux pèlerinages et envisager de nouveaux modes d'organisation
- Action 3 Conduire des actions de promotion et de communication sur les pays européens bénéficiant de liaisons aériennes vers l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées (TLP)
- Action 4 Mettre en place une démarche qualité au sein de la destination
- Action 5 Promouvoir l'offre patrimonio-culturelle pour allonger la durée de séjour des visiteurs et des pèlerins
- Action 6 Concevoir et produire des propositions de séjours et d'excursions adaptées aux différentes clientèles touristiques ciblées (individuels et groupes)
- Action 7 Faire de Lourdes une ville fédératrice des villes mariales en Europe et dans le monde
- Action 8 Attirer les familles et les jeunes
- Action 9 Travailler le marché des seniors
- Action 10 Créer des espaces de détente et des aires de jeux dans les lieux touristiques
- Action 11 Consolider un calendrier annuel des temps forts en lien avec celui des pèlerinages, développer une offre événementielle et des animations
- Action 12 Créer un mécanisme incitant à une ouverture coordonnée des entreprises touristiques
- Action 13 Annualiser la ligne de bus L5 « Navette centre-ville »
- Action 14 Mettre la fraternité au cœur de l'expérience lourdaise en créant un portail d'accès en ligne répertoriant les missions de bénévolat proposées par le Sanctuaire
- Action 15 Organiser des séminaires d'entreprises innovantes dans le domaine de la santé / de l'accessibilité avec des personnes malades / en situation de handicap / des aidants de France et du monde
- Action 16 Accueillir des délégations internationales à l'occasion des jeux paralympiques et faire la promotion du handisport.
- Action 17 Favoriser l'emploi des salariés handicapés dans les métiers de l'hôtellerie-restauration
- Action 18 Accueillir à Lourdes des rencontres et des initiatives pour la Paix, le climat, la solidarité et la santé
- Action 19 Faire de Lourdes un lieu d'accueil pérenne pour les séjours de cohésion du Service national Universel
- Action 20 Relancer une dynamique de grands rassemblements de la jeunesse
- Action 21 Requalifier un ou plusieurs établissements en hébergement de nouvelle génération
- Action 22 Accueillir tous les publics et rendre l'expérience de Lourdes accessible à tous
- Action 23 Créer le nouveau chemin de Bernadette (un itinéraire urbain et un itinéraire rural)
- Action 24 Mettre en place un parcours patrimonial au sein du Sanctuaire
- Action 25 Créer un pays d'art et d'histoire à l'échelle de l'agglomération
- Action 26 Proposer la candidature de Lourdes au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- Action 27 Créer, dans le cadre du salon du livre, un prix de Lourdes pour récompenser une œuvre littéraire mettant en lumière les plus vulnérables.
- Action 28 Rénover le musée pyrénéen
- Action 29 Rénover la villa Fialho comme maison du chant polyphonique pyrénéen
- Action 30 Créer des infrastructures sport et nature immédiatement accessibles depuis Lourdes
- Action 31 Développer l'accueil des équipes de sportifs en améliorant les services et équipements
- Action 32 Valoriser le positionnement de Lourdes à l'entrée des Gaves et bâtir le projet « vivre les Pyrénées »
- Action 33 Mettre en œuvre une stratégie marketing autour du concept « Lourdes, cœur des Pyrénées »

AXE 2 - UN PLAN DE TRANSFORMATION POUR UNE VILLE DURABLE :

- Action 34 Élaborer un schéma directeur urbain
- Action 35 Repenser un schéma d'accessibilité de la ville (dont le PAVE)
- Action 36 Le NPNRU
- Action 37 Rénover trois places centrales : Marcadal, Champ commun et Peyramale
- Action 38 Réhabiliter les parkings Peyramale et l'Arrouza
- Action 39 Créer des Halles gourmandes des Pyrénées
- Action 40 Démolir l'hôtel d'Anvers
- Action 41 Reconvertir le quartier Coustète-Lapacca
- Action 42 Reconvertir la friche Toupnot
- Action 43 Rénover la porte Saint Joseph et réaménager la place Monseigneur Laurence
- Action 44 Créer des jardins du Sanctuaire en bord de gave, au niveau de la Porte St Michel
- Action 45 Élaborer un plan façades et lancer une requalification ciblée des devantures des bancs de la grotte
- Action 46 Végétaliser la ville
- Action 47 Harmoniser le mobilier urbain
- Action 48 Construire un centre des congrès
- Action 49 Créer un musée d'envergure
- Action 50 Créer un centre d'entraînement de vélo au Pic du Jer

- Action 51 Créer une Maison des Arts et de la jeunesse
- Action 52 Réhabiliter le cinéma Bernadette pour en faire notamment un lieu d'information et de pédagogie (espace muséographique, tiers-lieu)
- Action 53 Mettre en place un centre de santé et un nouveau centre d'incendie et de secours
- Action 54 Mener une rénovation énergétique des bâtiments de la collectivité
- Action 55 Mettre en place une participation citoyenne autour de l'énergie solaire
- Action 56 Procéder à une extinction de l'éclairage public avec une réflexion citoyenne
- Action 57 Engager les travaux pour améliorer le contournement de la ville de Lourdes en direction des vallées des Gaves
- Action 58 Réorganiser quatre axes prioritaires
- Action 59 Reconstruire le Pont Peyramale
- Action 60 Aménager les berges du Gave de Pau
- Action 61 Optimiser la flotte par bus électrique ou à hydrogène
- Action 62 Créer des ascenseurs urbains
- Action 63 Favoriser l'utilisation du vélo
- Action 64 Rendre certaines rues et places aux piétons

AXE 3 - UNE NOUVELLE IMPULSION ÉCONOMIQUE :

- Action 65 promouvoir un traitement plus qualitatif des enseignes commerçantes
- Action 66 Structurer une véritable cellule d'aide aux commerçants
- Action 67 Installer des « boutiques-ateliers » dans la rue du Bourg
- Action 68 Lancer un appel à projets d'investissement durable
- Action 69 Mettre en place un dispositif de veille et de coordination autour de l'évolution du parc hôtelier
- Action 70 Élaborer un dispositif de recensement des opportunités foncières et de mise en relation avec des prospects investisseurs qualifiés
- Action 71 Mettre en place des actions d'accompagnement à destination des établissements socioprofessionnels
- Action 72 Créer un tiers-lieu et une pépinière d'entreprises
- Action 73 Créer un hôtel d'entreprises
- Action 74 Mettre en place une cité de la laine
- Action 75 Développer un enseignement supérieur spécialisé
- Action 76 Créer un care campus
- Action 77 Développer la filière vélo et sport tech

AXE 4 - L'HUMAIN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS :

- Action 78 Maintenir les réunions du Service Public pour l'Emploi Local (SPEL)
- Action 79 Constituer un groupe de travail autour de la mutualisation des emplois touristiques
- Action 80 Organiser des salons entreprises/salariés
- Action 81 Créer une bourse aux logements
- Action 82 Transformer le guichet unique social en maison du travailleur saisonnier
- Action 83 Créer une plateforme de mobilité
- Action 84 Poursuivre et amplifier la mise en œuvre de l'action cœur de ville
- Action 85 Accompagner la reconstitution de l'offre de logement en centre-ville
- Action 86 Faciliter la production de nouveaux logements en renouvellement urbain
- Action 87 Produire des logements adaptés aux saisonniers
- Action 88 Avoir recours aux procédures de péril, d'insalubrité ou d'indécence
- Action 89 Organiser un groupe de travail ad'hoc pour lutter contre les marchands de sommeil

AXE 5 - DES LEVIERS POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA DESTINATION

- Action 90 Traduire le nouveau positionnement en termes de communication
- Action 91 Renforcer la promotion de la destination « Lourdes, coeur des Pyrénées » auprès des opérateurs (agences de voyages, autocaristes, tours-opérateurs)
- Action 92 Engager une action coordonnée de valorisation de la destination auprès des leaders d'opinion touristiques
- Action 93 Développer les retransmissions du Sanctuaire
- Action 94 Promouvoir et communiquer l'offre de transports privés auprès des visiteurs et des socioprofessionnels
- Action 95 Améliorer la visibilité et la sécurité de la gare routière de Paradis (conforter l'existant)
- Action 96 Constituer un comité de pilotage pour travailler sur la mise en place d'une offre de transport ferroviaire de qualité
- Action 97 Améliorer la signalétique aux abords de la gare
- Action 98 Pérenniser la ligne Paris/Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- Action 99 Développer de nouvelles lignes vers les capitales des marchés européens ciblés
- Action 100 Soutenir les complémentarités entre les aéroports de Tarbes-Lourdes et Pau

DESTINATION LOURDES

Plan Avenir Lourdes | Ambition 2030
100 actions pour une vision commune